



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

2019

PAGE 2  
**PRÉFACE**

PAGE 3  
**ÉDITORIAL**

PAGE 4  
**LES FAITS MARQUANTS,  
RECONNAISSANCE, SOLIDARITÉ,  
MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ**

1. LA CARTE 62-64	P. 5
2. L'ONACVG EN CHARGE DES DÉCORATIONS DU MONDE COMBATTANT	P. 6
3. LE FONDS DE SOLIDARITÉ ENFANT DE HARKI	P. 8
4. LE DIXIÈME HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE NATIONALE	P. 9
5. L'HOMMAGE AUX COMBATTANTS D'INDOCHINE	P. 10
6. 15 AOÛT : HOMMAGE AUX COMBATTANTS D'AFRIQUE	P. 11
7. LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL	P. 12
8. AUX SPORTS JEUNES CITOYENS !	P. 14
9. LA SIGNALÉTIQUE DU MONT-VALÉRIEN	P. 15
10. 75 <sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES DÉBARQUEMENTS ET DE LA LIBÉRATION	P. 17

PAGE 18  
**LA GOUVERNANCE**

PAGE 26  
**LA TRANSFORMATION DE  
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC**

1. L'ONACVG : UN ÉTABLISSEMENT QUI SE MODERNISE	P. 27
2. LE REGROUPEMENT DES PÔLES RETRAITE	P. 29

PAGE 30  
**LE BLEUET DE FRANCE**

1. L'UTILISATION DES FONDS POUR L'ACTION SOCIALE	P. 32
2. L'UTILISATION DES FONDS POUR LES ACTIONS MÉMORIELLES	P. 34
3. LA PROMOTION ET LE FONCTIONNEMENT	P. 36

PAGE 38  
**LES TROIS GRANDES MISSIONS DE L'ONACVG**

1. RECONNAÎTRE ET RÉPARER	P. 39
2. AIDER ET ACCOMPAGNER	P. 46
3. TRANSMETTRE	P. 54

PAGE 66  
**LE MAILLAGE TERRITORIAL**

# PRÉFACE

2019 restera comme une année charnière de l'action du gouvernement au profit du monde combattant et de la mémoire combattante. Ce rapport d'activité pour 2019 en est la démonstration. Il témoigne également du dynamisme de l'Office, de sa direction centrale, de ses directeurs départementaux et de toutes ses équipes.

Tout en travaillant à sa modernisation et à son adaptation à un monde combattant qui se transforme, tout en construisant sa pérennité et en garantissant son avenir, l'Office a assumé l'ensemble de ses missions. Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale, en a pris les rênes avec toute la confiance du ministère des Armées.

En 2019, le président de la République, le parlement et le gouvernement ont confirmé leur attachement au monde combattant. Les dispositifs fiscaux et l'ensemble des mesures de réparation ont été maintenus. Dans le même temps, des avancées majeures ont été concrétisées avec la mobilisation des services de l'ONAC-VG. La « carte 62-64 » est devenue une réalité concrète pour plus de 35000 anciens combattants. Nous avons mis en œuvre le dispositif de solidarité propre aux enfants d'anciens harkis en difficulté et plus de 400 aides ont été accordées.

L'Office a constamment été présent aux rendez-vous de notre ambition mémorielle et éducative. Le fil rouge de l'année 2019 a bien sûr été le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Libération. Dans ce sillon mémoriel, nous avons veillé à la reconnaissance de tous ceux qui ont partagé cette lutte. C'est pour cela que nous œuvrons auprès des maires de France pour faire vivre l'appel du président de la République à faire sortir de l'anonymat la mémoire des combattants africains. Par ailleurs, en rendant un hommage appuyé aux combattants d'Indochine, la Nation, autour du Premier ministre, a fait la démonstration qu'elle n'oublie aucun de ceux qui ont porté les armes de la France.

C'est cette reconnaissance nationale que nous avons inscrite dans la pierre du monument aux morts pour la France

## GENEVIÈVE DARRIEUSSECO

Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées



en opérations extérieures. Son inauguration, le 11 novembre 2019, par le président de la République, a été un moment fort pour la communauté militaire, pour les familles, pour le monde combattant et pour l'ensemble de la Nation. L'ONACVG y a pris sa part notamment en contactant et en aidant les familles des soldats morts pour la France.

Ce monument a rejoint les lieux emblématiques de notre mémoire des grands conflits contemporains. Il est désormais le 10<sup>e</sup> haut lieu de la mémoire nationale. J'ai toute confiance dans les équipes de l'ONACVG pour en prendre soin, le faire perdurer et le mettre en valeur.

J'adresse mes remerciements à tous les agents de l'Office, à sa direction générale et aux membres du conseil d'administration.

Continuons ensemble !

## L'ANNÉE 2019 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE MESURE QUE LE MONDE COMBATTANT ATTENDAIT DEPUIS LONGTEMPS



## VÉRONIQUE PEAUCELLE-DELELIS

Directrice générale de l'ONACVG, présidente de l'Œuvre nationale du Bleuet de France

## LE MONUMENT AUX MORTS POUR LA FRANCE EN OPÉRATIONS EXTÉRIURES A REJOINT LES LIEUX EMBLÉMATIQUES DE NOTRE MÉMOIRE DES GRANDS CONFLITS CONTEMPORAINS.

# ÉDITORIAL

C'est avec fierté et enthousiasme que j'ai pris la direction de cet établissement séculaire, le 21 août dernier, tout en étant consciente des défis qui m'y attendaient. Et de fait, à peine plus d'un mois après mon arrivée, je recevais trois auditeurs de l'Inspection générale des finances, de l'Inspection générale de l'administration et du Contrôle général des Armées mandatés pour réfléchir sur l'avenir de l'ONACVG dans un contexte d'élaboration d'un nouveau contrat d'objectifs et de performance.

J'ai alors pu mesurer la compétence, le professionnalisme et l'engagement des équipes qui m'entouraient ainsi que leur attachement aux missions de reconnaissance, réparation, solidarité, mémoire et citoyenneté.

Ce rapport qui dresse le bilan de l'année écoulée, et que je partage avec l'équipe précédente, démontre l'activité intense de l'Office dans tous ses domaines d'action.

L'année 2019 a tout d'abord été marquée par la mise en œuvre d'une mesure que le monde combattant attendait depuis longtemps, à savoir la carte du combattant au titre des opérations militaires en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964. Ainsi, au cours de cette année, l'Office a attribué plus de 35000 cartes dites « 62 - 64 ».

En matière de solidarité, un important dispositif d'aide en faveur des enfants de harkis, voulu par le président de la République, a été mis en œuvre par l'Office. À ce titre, plus de 2 millions d'euros ont été attribués à plus de 400 bénéficiaires.

Par ailleurs, les commémorations du

centenaire du premier conflit mondial ont cédé la place d'une part, au 75<sup>e</sup> anniversaire des débarquements et de la Libération et d'autre part, à de nombreux hommages de la Nation aux combattants d'Indochine, aux combattants africains ou encore aux morts pour la France en opérations extérieures. Le président de la République a ainsi inauguré le 11 novembre le monument qui leur est dédié en présence de plusieurs centaines de familles. Depuis le 2 décembre 2019, ce mémorial est devenu le 10<sup>e</sup> haut lieu de la mémoire nationale (HLMN) entretenu et géré par l'ONACVG.

Cette intensité commémorative s'est traduite en terme de fréquentation enregistrée en 2019 dans les HLMN, atteignant plus de 440 000 visiteurs, avec une forte augmentation des scolaires.

Enfin, 2019 a été l'année d'expérimentation du Service national universel pour 2000 jeunes volontaires dans 13 départements. L'ONACVG a notamment proposé une activité pédagogique autour d'une mallette-jeu « Explique-moi une cérémonie » invitant les jeunes à recréer et animer une cérémonie commémorative.

Voici donc dressé le bilan d'un établissement qui continue à se transformer et à s'adapter, mais dont les missions demeurent toujours aussi essentielles pour accompagner le monde combattant d'hier et d'aujourd'hui.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport.



# 1. LA CARTE 62-64



Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, entourée des premiers récipiendaires de la carte 62-64, le 30 avril 2019 à l'hôtel de Brienne.

## LES FAITS MARQUANTS RECONNAISSANCE, SOLIDARITÉ, MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

**Le gouvernement a décidé d'accorder, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la carte du combattant aux personnes présentes en Algérie pendant une durée de 4 mois ou 120 jours entre le 3 juillet 1962 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964, au titre des opérations extérieures.**

Cette décision a été officialisée le 16 décembre 2018 par la publication au *Journal officiel* de la République française de l'arrêté du 12 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 12 janvier 1994. Ce dernier fixait la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant au titre de l'article L. 253 ter du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Les prévisions avaient fixé à 50 000 le nombre de bénéficiaires de cette

mesure et à 35 000 le nombre de cartes à attribuer au seul titre de l'année 2019. Au 31 décembre 2019, après sept réunions de la commission nationale de la carte du combattant, 35 108 cartes du combattant ont été attribuées au titre de cette mesure. L'objectif a donc été atteint.

Par ailleurs, pour réduire les délais de traitement, un formulaire spécifique a été mis en place, rassemblant sur un document unique les demandes de carte du combattant, de titre de reconnaissance de la Nation et de retraite du combattant.

Au 31 décembre 2019, ce formulaire unique a permis de liquider 32 338 retraites du combattant sur les 35 108 cartes délivrées.



**35 108**  
cartes attribuées en  
2019 au titre de la  
nouvelle mesure

# 2.

## L'ONACVG EN CHARGE DES DÉCORATIONS DU MONDE COMBATTANTS



La Légion d'honneur

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la direction générale de l'ONACVG est en charge de la centralisation des mémoires de proposition préparés par ses services de proximité, de l'harmonisation de leur rédaction et de leur transmission au cabinet de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées (SEMARM).

Pour assurer cette nouvelle mission qui renforce encore le lien étroit entre l'Office et ses ressortissants, les associations du monde combattant ou celles qui œuvrent dans le domaine mémoriel, une cellule dédiée a été créée au sein du bureau du pilotage et des relations avec les associations dès le 1<sup>er</sup> juin 2019.

Les promotions dans les ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite font l'objet de deux promotions par an, respectivement le 14 juillet et le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante, et le 15 mai et le 15 novembre. Les candidatures recevables sont préparées par l'Office, puis soumises au département des décorations de la sous-direction des cabinets (SDC), avant leur présentation au choix de la SEMARM.

Cette nouvelle mission exige le respect scrupuleux des procédures et calendriers édictés par le département des décorations de la sous-direction des cabinets :

- Contact privilégié de la SDC, la cellule décorations de l'Office coordonne les différentes procédures d'études, de recensement des candidatures spontanées et de rédaction des mémoires de proposition ;

- Les candidatures jugées recevables font l'objet d'une demande de mémoire qui est transmise aux services de proximité par la cellule décoration et dont les échéances sont impérativement respectées ;

- Ces dernières sont accompagnées

d'un avis du préfet préalablement demandé par la cellule décoration au cabinet des préfets ;

- À réception, tous les projets de mémoires de proposition font l'objet d'une vérification, de modifications si nécessaire et d'une relecture avant transmission à la SDC ;

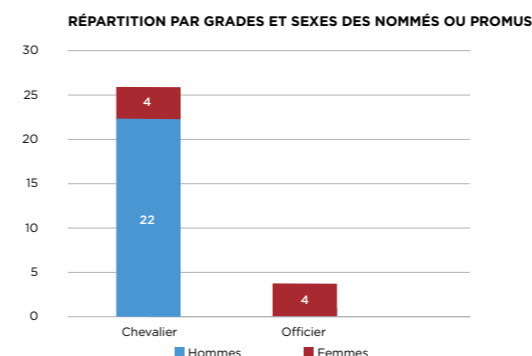
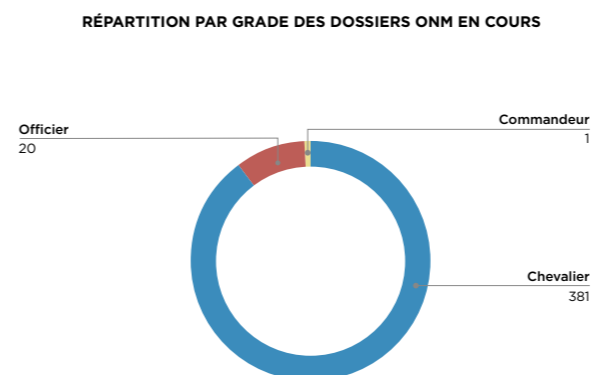
- Toutes les demandes d'intervention adressées directement à la Directrice générale pour une éventuelle attribution dans un ordre national font également l'objet d'une étude en collaboration avec les services de proximité concernés avant toute réponse aux intervenants.

La cellule décorations tient ainsi à jour un vivier des différentes candidatures à des nominations ou promotions dans les ordres nationaux. Elle contribue ainsi à la reconnaissance de ceux qui s'engagent dans la défense de notre Nation et de ses valeurs.



L'Ordre national du Mérite

### Chiffres Ordre national du Mérite



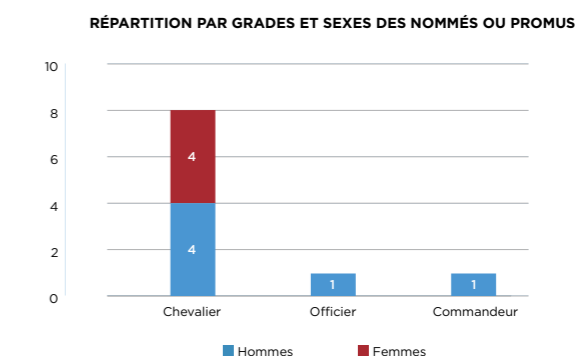
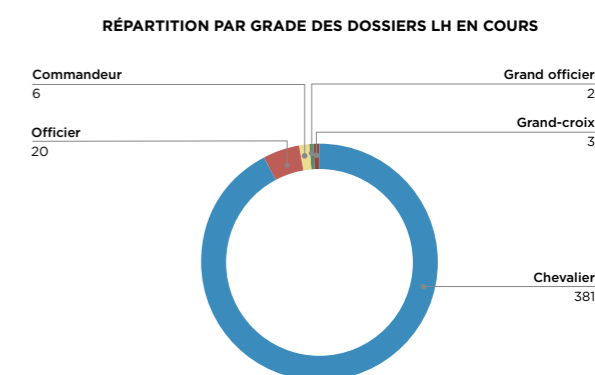
Valérie Albert,

chefe de la cellule décorations dans les ordres nationaux du monde combattant

Arrivée en juin 2019 à l'ONACVG, mon rôle consiste à centraliser, coordonner et mettre en œuvre les travaux de décorations dans les ordres nationaux pour tous les ressortissants, qu'ils soient sur le territoire national, en outre-mer ou en Afrique du Nord. Contact privilégié du bureau des décorations de la sous-direction des cabinets (SDC) de la ministre et de la secrétaire d'État aux Armées, je travaille avec toutes les directrices et tous les directeurs des services départementaux et collabore étroitement avec les associations et les chefs de cabinet des préfetures. Garante du respect des directives et échéances imposées par la SDC, je contribue ainsi à la reconnaissance de ceux qui s'engagent dans la défense de notre Nation et de ses valeurs.

Avant d'intégrer l'ONACVG, j'ai servi pendant plus de vingt-cinq années au sein du ministère des Armées en tant que militaire de carrière. D'abord spécialiste des ressources humaines, j'ai exercé par

### Chiffres ordre de la Légion d'honneur



la suite le métier de chancelier pendant de nombreuses années en faveur de mes camarades soldats de plusieurs régiments opérationnels, puis en administration centrale. J'ai pu, entre autres, mettre en œuvre toute mon expertise en matière de décorations pour ces soldats volontaires et disponibles pour toutes les actions pour lesquelles ils sont déployés sur le territoire national ou à l'étranger. Les récompenses et la reconnaissance revêtent une importance majeure dans la continuité de leur mission.

Intégrer l'Office m'a permis d'apporter toute mon expérience et ma contribution en faveur de cette démarche de reconnaissance pour ces femmes et hommes qui se sont battus et qui continuent à transmettre le devoir de mémoire auprès des générations futures. J'apprécie de travailler dans cet environnement de recherches pour la reconstitution de belles histoires de vies uniques, à valeur mémorielle exceptionnelle et dont l'ONACVG se fait l'écho à travers mon travail.

# 3.

## LE FONDS DE SOLIDARITÉ ENFANT DE HARKI



Grâce à une aide, Mohamed a pu ouvrir sa boutique de macarons dans le sud de la France

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre d'un nouveau dispositif en faveur des enfants de harkis, moghaznis et personnels des diverses formations supplétives de statut civil de droit local et assimilés.

Ce dispositif, voulu par le président de la République, a été proposé à l'issue de travaux menés sous la présidence du préfet Dominique Ceaux avec les principales associations de harkis. Ils ont débouché sur la rédaction du rapport « Aux harkis, la France reconnaissante », qui proposait notamment la création d'un dispositif spécifique pour les enfants de harkis en difficulté. Il a été institué par un décret en conseil d'État du 28 décembre et complété par une instruction d'application ONACVG en février 2019.

Pour être éligibles à l'aide financière allouée, les bénéficiaires doivent avoir séjourné durant au moins 90 jours dans un des camps et/ou hameaux de forestage, dont la liste est fixée par le décret, et résider en France.

Le dispositif est destiné à apporter une aide de solidarité, afin de prendre en charge des dépenses ayant un caractère essentiel dans les domaines suivants :

- le logement : l'aide sollicitée peut notamment être une participation à des impayés de loyer, au désendettement immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale, à l'aménagement d'un logement pour une personne âgée ou handicapée, à des travaux de salubrité, au remplacement d'un équipement de chauffage et toute aide de nature à améliorer les conditions de logement de l'intéressé ;

- la santé : financement de restes à charge non financés par la sécurité sociale et la mutuelle, financement

d'une mutuelle, prise en charge de matériels liés à un handicap, et toute prestation en relation avec la situation sanitaire de l'intéressé ;

- la formation et l'insertion professionnelle : financement d'une formation professionnelle initiale ou dans le cadre d'une reconversion, un bilan de compétences, un projet de création ou de reprise d'entreprise, un projet tendant à une remise à niveau linguistique, un permis de conduire, et toute autre proposition pouvant contribuer à améliorer l'insertion professionnelle de l'intéressé.

Comme l'ensemble de l'action sociale de l'Office, ce dispositif d'aide est subsidiaire du droit commun.

Le recours au dispositif d'aide de solidarité est limité à une aide par personne pour toute la durée de vie de ce dispositif prévu jusqu'au 31 décembre 2022.

La décision d'attribution est prise par la directrice générale de l'ONACVG, sur l'avis d'une commission ministérielle qu'elle préside, composée de deux membres de la Direction des ressources humaines du ministère des Armées et de deux membres de l'Office. L'Office en assure le secrétariat.

Chaque demandeur est destinataire d'une notification motivée lui indiquant si sa demande a fait l'objet d'une décision favorable ou défavorable.

Les dossiers reportés par la commission le sont le plus souvent dans l'attente de réponses du droit commun.

Le montant financier attribué sur les neuf commissions de l'année 2019 a atteint 2 475 701 €, soit une moyenne de 5 312 € par dossier validé.

# 4.

## LE DIXIÈME HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Depuis 1963, 549 militaires français sont morts hors de nos frontières, lors d'opérations extérieures (OPEX). Lundi 11 novembre 2019, au cœur du jardin Eugénie-Djendi à Paris, le président de la République a inauguré le premier monument en leur mémoire, en présence de leurs familles.

Le monument aux morts pour la France en opérations extérieures est le témoin de la reconnaissance de la Nation envers le sacrifice ultime des combattants engagés sur les différents théâtres, et un espace de recueillement pour les familles et les citoyens.

Le monument représente six porteurs anonymes (cinq hommes et une femme des forces armées), dont les visages expriment la douleur, le recueillement et la détermination, portant un cercueil invisible. Leurs uniformes symbolisent l'ensemble de la communauté militaire. Un mur révèle les noms des militaires morts pour la France en opérations extérieures sur 17 théâtres.

L'ONAVG a été très sollicité dans le cadre de l'organisation de cette inauguration, en mobilisant les compétences de son réseau local et de

ses agents. Tous les services de proximité de l'ONACVG ont été chargés d'identifier les familles de morts pour la France en OPEX dont les noms figurent sur le monument.

Les services ont travaillé en lien privilégié avec des institutions partenaires, en particulier la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT). Une permanence téléphonique et une équipe dédiée ont été mises en place durant les semaines précédant l'inauguration.

Ce 10<sup>e</sup> haut lieu de la mémoire nationale revêt de nombreuses significations, dont la reconnaissance, la valeur de l'engagement, du recueillement et du souvenir. Les équipes des hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France sont désormais chargées de son entretien et des opérations de valorisation pédagogique y afférant. La transmission de la mémoire des OPEX donnera lieu à de nombreuses actions de la part du département de la mémoire et de la citoyenneté, en lien avec les associations, la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives, et l'ensemble des acteurs de la communauté de Défense.



Le monument aux morts pour la France en opérations extérieures, dixième haut lieu de la mémoire nationale, lors de son inauguration le 11 novembre 2019.

# 5. HONNEUR AUX COMBATTANTS D'INDOCHINE

Une cérémonie d'hommage aux anciens combattants et à tous les morts pour la France en Indochine, présidée par le Premier ministre, s'est tenue le 8 juin 2019 dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides.

Instituée par décret le 26 mai 2005, cette journée d'hommage nationale correspond au jour du transfert à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette de la dépouille du soldat inconnu d'Indochine. Comme pour toute journée nationale commémorative, une déclinaison locale était prévue dans chaque département.

Dans un premier temps, le Premier ministre a passé en revue les troupes et a rendu hommage aux morts pour la France en Indochine, en déposant une gerbe de fleurs au pied de la plaque commémorative. Par la suite, les acteurs Audrey Giacomini et Philippe Torreton ont lu des textes issus du documentaire *L'Empire du milieu*

*du sud*, réalisé par Jacques Perrin et Éric Deroo, lectures introduites par ce dernier. L'orchestre à cordes de la Garde républicaine a poursuivi en interprétant le *Concerto de l'adieu* de Georges Delerue.

Face à la disparition inéluctable des protagonistes, centenaires pour certains, il était nécessaire d'adresser à ces hommes et à ces femmes la reconnaissance qu'ils méritent, héros anonymes d'un conflit méconnu et oublié de nos concitoyens. Outre sa participation à l'organisation de la cérémonie nationale, l'Office a mobilisé son réseau pour identifier les anciens combattants de cette guerre sur l'ensemble du territoire, afin que le plus grand nombre d'entre eux puisse être invité.

Cette cérémonie exceptionnelle aura été l'occasion de réconcilier les Français avec ce passé qui a suscité tant de passions, d'indignations, mais aussi de douleur et de tristesse.



Édouard Philippe avec des anciens combattants d'Indochine, lors de la cérémonie du 8 juin 2019 à l'Hôtel national des Invalides.

# 6. 15 AOÛT : HOMMAGE AUX COMBATTANTS D'AFRIQUE

Le 15 août 2019, à l'occasion des cérémonies du 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Provence à la nécropole nationale de Boulouris, à Saint-Raphaël dans le Var, le président de la République a appelé à une meilleure reconnaissance de la mémoire des combattants d'Afrique ayant libéré la France.

Le président a lancé un appel aux maires pour les inciter à donner à leurs rues et places des noms de combattants d'Afrique. Une convention a été signée le 20 novembre 2019 entre l'Association des maires de France (AMF) et le ministère des Armées. L'Office, en coopération avec le Service historique de la Défense (SHD), se tient à la disposition des élus pour leur fournir des parcours de combattants à honorer et construire avec les collectivités des projets mémoriels et pédagogiques pour valoriser l'engagement et le sacrifice de ces combattants.

Les communes qui le souhaitent peuvent se rapprocher des services de proximité de l'Office pour trouver et



Le président de Guinée, Alpha Condé, Emmanuel Macron et le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, lors de la cérémonie.

mettre en lumière des parcours locaux. Un recueil de cent biographies, apportant des éléments d'éclairage historique, ainsi que la marche à suivre pour effectuer une demande, seront également mis à leur disposition. Il est le fruit d'un travail étroit entre l'ONACVG, le SHD et la Délégation à l'information et la communication de la Défense, sous l'autorité du cabinet de la secrétaire d'État.



Jérôme Guervin,

directeur de l'ONACVG du Var et des hauts lieux de la mémoire nationale du Var

**A**près une première partie de carrière militaire, j'ai choisi de rejoindre l'ONACVG il y a 5 ans pour mettre en œuvre dans le Var la politique du ministère des Armées relative aux droits reconnus des anciens combattants, des victimes de guerre et du terrorisme.

Glorifier les femmes et les hommes qui ont servi la France, épauler ceux qui ont mérité la reconnaissance de la Nation, telle est la vocation première de l'ONACVG. Notre devise « Mémoire et Solidarité » résume parfaitement le champ d'action de nos missions quotidiennes.

Dans le domaine mémoriel, notre rôle est de proposer des événements historiques qui méritent un éclairage particulier, un hommage départemental, voire national. L'expertise du terrain pour éclairer la prise de décisions, l'autonomie et la diplomatie dans la conduite de projets, qualités nécessaires d'un

directeur de service de proximité, m'ont permis de proposer un programme dans le cadre de la visite du président de la République le 15 août 2019 à la nécropole nationale de Boulouris, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Provence.

Le rôle de l'ONACVG est également d'apporter un discours mémoriel nécessaire à la compréhension des faits historiques de la jeune génération. Il nous appartient de développer leur esprit critique et leur sens civique. L'Office dispose pour cela d'outils exceptionnels que sont les lieux de mémoire : deux hauts lieux de la mémoire nationale et cinq nécropoles nationales sont implantés dans le Var, vecteurs importants de transmission de la mémoire et des valeurs de la République qui ont animé ceux à qui ces lieux rendent aujourd'hui hommage.

# 7. LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



Animation autour de la mallette pédagogique « Explique-moi une cérémonie ».

La préfiguration du Service national universel (SNU) pour 2000 jeunes dans 13 départements précurseurs a été un grand rendez-vous pour l'ONACVG.



42

agents de l'ONACVG ont participé à la préfiguration du SNU

L'établissement a été impliqué à l'échelon national dans l'élaboration de la séquence mémoire au sein de la Journée défense et mémoire nationales (JDM) aux côtés de la DPMA, mais aussi pour sa mise en œuvre dans les

territoires concernés par l'animation de deux ateliers de cinquante minutes. Ce sont 42 agents du département de la mémoire et des hauts lieux de la mémoire nationale qui ont été mobilisés, démontrant ainsi l'expertise de l'ONACVG dans la médiation et l'animation pédagogique.

Ces deux séquences construites autour du thème de l'engagement pour la mémoire et autour du concept de commémoration, reposaient sur l'usage d'outils créés en partie par l'ONACVG, notamment la mallette pédagogique « Explique-moi une cérémonie ».

Cette première phase, un séjour de cohésion de quinze jours, a été complétée par une deuxième phase d'engagement concret de 12 jours ou 84 heures perlées.

L'Office a répondu à nouveau présent en proposant 253 missions citoyennes autour de 19 projets mémoriels (devenir porte-drapeau, faire un reportage vidéo ou photo sur la mémoire locale, entretien d'une nécropole nationale, rencontre et entretien avec un témoin/acteur d'un conflit contemporain, etc.). Actuellement, ce sont 28 missions d'intérêt général qui sont suivies par des jeunes dans 9 départements préfigureurs.



Des participants au SNU lors d'un voyage de cohésion en Guyane.



**Sonya Beyron,**  
coordonnatrice mémoire et communication en région Occitanie

Arrivée fin 2017 à l'ONACVG, mon rôle consiste à déployer les actions mémorielles et citoyennes dans ma région, en lien étroit avec les directeurs des services de proximité, et à impulser des projets de transmission de la mémoire à l'échelle interdépartementale ou régionale.

En 2019, ces missions initiales se sont enrichies avec le déploiement du Service national universel et du programme interarmées « Aux sports jeunes citoyens ! », deux initiatives porteuses d'enjeux de transmission des valeurs républicaines auprès des jeunes générations. Laïcité, citoyenneté, culture de

l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination sont au centre de ces deux dispositifs appelés à se déployer sur l'ensemble du territoire.

Mais au-delà du message à délivrer, il importe de savoir comment le faire passer. Le département de la mémoire et de la citoyenneté encourage le réseau des coordonnateurs régionaux à proposer des approches pédagogiques ludiques et innovantes. J'apprécie de travailler dans cet environnement créatif et stimulant : en 2019, mes collègues et moi avons par exemple conçu des outils de médiation (jeux de pistes, « serious game » ou encore jeux de plateau) qui permettent d'intéresser le plus grand nombre aux enjeux de transmission portés par l'Office.



Des jeunes assistant à un atelier.



## 8. AUX SPORTS JEUNES CITOYENS !



De gauche à droite : le général de corps d'armée Daniel Ménaouine, Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONACVG, Geneviève Darrieussecq, le commissaire en chef Yves Glaz et le commissaire aux sports militaires, Hervé Piccirillo, lors de la signature de la convention.

Lancé en mai 2019 au Mont-Faron par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, le programme « Aux sports jeunes citoyens ! » permet de développer des actions sportives et pédagogiques favorisant le travail de mémoire.

Il s'inscrit dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 et dans le cadre du programme Héritage 2024.

Porté par l'ONACVG, la Fédération des clubs de la défense (FCD), le Centre national des sports de la défense (CNSD) et la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ), il propose des actions concrètes alliant sport, travail de mémoire et éducation citoyenne. Il repose sur différents outils : une exposition « Sport, mémoire & défense », des témoignages de sportifs, des opérations mémorielles, des rencontres sportives au profit du Bleuet de France, l'organisation de « serious games » mêlant pratique sportive et apprentissage (jeux de

piste axés autour de thématiques historiques et mémorielles), etc.

C'est à l'occasion d'une cérémonie de remise de diplômes aux cadets de la Défense du Var que la convention de partenariat a été signée par la secrétaire d'État et les représentants des quatre structures partenaires. Elles ont décidé de lancer ce programme ambitieux qui utilise le sport comme vecteur pour éveiller les consciences citoyennes, informer la jeunesse sur son histoire et mobiliser toutes les générations autour des valeurs de la République. En effet, le sport rassemble des publics très variés autour de valeurs fortes (engagement, dépassement de soi, esprit d'équipe) qui sont également au cœur des enseignements du travail de mémoire.

Les cadets mis à l'honneur ont été les premiers à réaliser une action dans le cadre de ce programme, en participant à une course d'orientation mémorielle à Canjuers en avril 2020. Un diplôme leur a été remis au titre de cette action et de leur engagement durant toute l'année.

## 9. LA NOUVELLE SIGNALÉTIQUE DU MONT-VALÉRIEN



La nouvelle signalétique implantée au Mont-Valérien.

Un nouveau dispositif signalétique et muséographique a été inauguré au Mont-Valérien le 21 février 2019 par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution des membres du groupe FTP-MOI (Francs tireurs et partisans - main-d'œuvre immigrée) dit « groupe Manouchian », stigmatisé dans toute la France au mois de février 1944 par « l'Affiche rouge ».

Aménagement profond de ce haut lieu majeur, cette nouvelle installation répond à plusieurs objectifs et aux besoins d'accompagnement didactique.

Composée de dispositifs directionnels, historiques et informatifs installés aux abords de la forteresse et sur le site historique, la soixantaine d'éléments de la signalétique oriente désormais les visiteurs vers le centre d'accueil, avant de leur apporter les outils de compréhension sur le rôle du Mont-Valérien durant la Seconde Guerre mondiale.

Conçu grâce aux derniers travaux de recherche historique, cet aménagement place les ressources pédagogiques, iconographiques et archivistiques au cœur du lieu de mémoire, et permet de faire évoluer la médiation proposée par

les agents de l'ONACVG.

Un espace consacré aux expositions temporaires conçues par les équipes du Mont-Valérien permet désormais de valoriser les ressources historiques et mémorielles du site. L'exposition « Les Graffitis, ultimes témoignages des fusillés du Mont-Valérien », créée en partenariat avec le mémorial de la Shoah et le musée de la Résistance nationale, marque le renouveau historiographique du premier des hauts lieux de la mémoire nationale.



L'exposition "Les graffitis, ultimes témoignages des fusillés du Mont-Valérien"

# 10.

## 75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DES DÉBARQUEMENTS ET DE LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

L'ONACVG a joué un rôle crucial dans la structuration et la diffusion du 75<sup>e</sup> anniversaire des débarquements et de la Libération. Outre l'organisation de projets, les services de proximité ont animé partout en France les commissions préfectorales de labellisation. Le patrimoine de pierre du ministère confié à l'Office a lui aussi été mobilisé pour ce cycle.

Dès le mois de février, au Mont-Valérien, Geneviève Darrieussecq a rendu un hommage aux résistants étrangers du groupe dit de l'Affiche rouge (Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée, ou FTP-MOI), fusillés le 21 février 1944. À cette occasion, le chœur de l'Armée française a interprété, dans la clairière des fusillés *Strophes pour se souvenir*, le poème de Louis Aragon inspiré de la dernière lettre de Missak Manouchian et mis en musique par Léo Ferré.



Emmanuel Macron, le 15 août, à la nécropole nationale de Boulouris.

Le 31 mars, Emmanuel Macron a présidé la commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire des combats du plateau des Glières. Sur le plateau et à la nécropole nationale de Morette, il a rendu un hommage solennel aux combattants de la Liberté, français et étrangers, parmi lesquels de nombreux républicains espagnols et réfugiés antifascistes.

Afin de commémorer la libération du territoire, le président de la République a présidé les cérémonies du 75<sup>e</sup> anniversaire des débarquements de Normandie et de Provence, auxquels les services de l'ONACVG ont activement participé. En Normandie, il a rendu hommage aux civils fusillés à Caen le 5 juin, puis il a exprimé la reconnaissance de la Nation aux combattants des puissances alliées le 6 juin, en présence d'autres chefs d'État. Un hommage a été rendu aux 177 soldats français du commando Kieffer. Le Premier ministre a présidé la cérémonie internationale.

Pour le débarquement de Provence, Emmanuel Macron a présidé le 15 août une cérémonie internationale à la nécropole nationale de Boulouris dans le Var, où reposent 464 combattants de la 1<sup>re</sup> armée française, en présence des présidents guinéen et ivoirien (cf. page 11).

Le mémorial de Montluc a commémoré cette année le 75<sup>e</sup> anniversaire la libération de cette prison réquisitionnée par les autorités allemandes entre 1943 et 1944, où quelque 10 000 hommes, femmes et enfants furent internés avant d'être déportés, assassinés (Jean Moulin, Marc Bloch ou les enfants d'Izieu) ou trop rarement libérés.

Les 13 et 14 septembre 2019, les amicales internationales du comité

international du Struthof ont commémoré l'évacuation du camp, en présence d'anciens déportés et de représentants des institutions européennes ou d'États comme les Pays-Bas, le Luxembourg et la Norvège. L'anniversaire de la découverte du camp de concentration de Natzweiler-Struthof par l'armée américaine le 25 novembre 1944 a donné lieu à une cérémonie en présence de l'ambassadrice des États-Unis.



Cérémonie du 75<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du camp du Struthof.



Le 6 juin 2019, à Colleville-Montgomery, Léon Gautier, vétéran du commando Kieffer, félicite le major de promotion de l'École des fusilliers marins.



# LA GOUVERNANCE

## Le paritarisme au service du monde combattant

Créé en 1916, l'ONACVG apporte depuis plus d'un siècle son soutien moral et matériel à plus de 2 millions de bénéficiaires et veille à préserver le lien unique et privilégié qu'il entretient avec le monde combattant et, plus récemment, les victimes d'actes de terrorisme. Ce lien se concrétise notamment à travers un mode de gouvernance singulier.

En effet, établissement public administratif, sous tutelle du ministère des Armées, l'Office est géré conjointement par l'État et les grandes associations du monde combattant et des victimes d'actes de terrorisme. Cette cogestion permet aux ressortissants de l'ONACVG de participer aux grandes décisions concernant leur avenir à travers différentes structures paritaires : le conseil d'administration, les conseils départementaux et l'ensemble des commissions spécialisées. Cette gouvernance repose aussi sur le dialogue entretenu avec les autorités de tutelle dans le cadre du pilotage stratégique exercé par celles-ci notamment à travers le suivi de la mise en œuvre des orientations fixées dans un contrat d'objectifs et de performance.

## Le conseil d'administration

Composé de 40 membres jusqu'en 2019, et de 31 membres à compter du renouvellement de janvier 2020, il est nommé pour 4 ans et est présidé par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Il est chargé de définir la politique générale de l'Office et se prononce, notamment, sur le budget, le compte financier et les projets de contrats pluriannuels avec l'État. Outre la représentation traditionnelle des anciens combattants et victimes de guerre des différents conflits, le conseil est ouvert aux fondations et associations nationales œuvrant pour les missions mémorielles et la citoyenneté réunies au sein du 3<sup>e</sup> collège. Il comprend également deux représentants du personnel, avec voix délibérative, et cinq membres experts, nommés par le ministre et siégeant avec voix consultative. Le conseil d'administration a été renouvelé début 2020.

## Les conseils départementaux

Présidé par le préfet ou son représentant, chaque conseil départemental est constitué de 31 à 39 membres répartis en trois collèges sur le modèle du conseil d'administration de l'ONACVG. Au sein de chaque conseil, deux commissions sont constituées pour se prononcer sur les demandes d'aides relevant de la solidarité, les projets relatifs à la politique de mémoire, ou les demandes de délivrance des diplômes d'honneur de porte-drapeau. L'ensemble des conseils départementaux a été renouvelé au cours de l'année 2019 pour une durée de 4 ans.

## La commission nationale de la carte

La commission nationale de la carte du combattant est composée de 27 membres dont 21 représentent les anciens combattants titulaires de la carte du combattant et appartiennent à des associations nationales d'anciens combattants, et 6 représentent les armées à raison de deux représentants par armée. La commission nationale se réunit soit en séance plénière, soit en formation restreinte. Elle est chargée d'examiner les demandes d'attribution ou de retrait de la carte du combattant.

## La commission nationale du diplôme d'honneur de porte-drapeau

Présidée par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, cette commission est constituée de 9 membres associatifs dont 6 désignés par le conseil d'administration de l'ONACVG. Elle est chargée d'étudier les demandes d'attribution des diplômes, d'instruire les recours en cas de refus d'attribution ou de retrait d'un diplôme, d'étudier les demandes de subvention à l'achat ou à la restauration des drapeaux associatifs, et de se sur les questions relatives à la mission de porte-drapeaux et aux règles vestimentaires et éthiques y afférant.



**Guy Darmanin,**  
président national de la FNACA depuis 2011 et membre du conseil  
d'administration de l'ONACVG depuis 2012, inspecteur technique honoraire  
à France Télécom, officier dans l'Ordre national du Mérite et l'Ordre de la  
Légion d'honneur

**A**ppelé sous les drapeaux le 2 mai 1960, je suis libéré le 2 juillet 1962 au grade de sergent après 12 mois passés en Algérie. C'est seulement le 21 novembre 1967

que je prends conscience du bilan de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, à l'occasion d'une réunion d'information organisée en Haute-Garonne par la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA). Je décide alors de m'investir pour œuvrer en faveur des anciens combattants en Afrique du Nord en difficulté et de perpétuer le souvenir des militaires morts pour la plupart au printemps de leur vie, en prenant des responsabilités au sein de la FNACA au niveau local, départemental puis, national. Depuis 1992, je suis également président de l'Union française des associations de combattant (UFAC) de la Haute-Garonne et premier vice-président du conseil départemental de l'ONACVG de ce même département.

Pendant plusieurs années, j'ai été la cheville ouvrière de l'érection du mémorial destiné à perpétuer le souvenir des 195 militaires hauts-garonnais (dont une femme), morts en Afrique du Nord. Considérant

que les morts pour la France n'appartiennent pas à une association en particulier, j'ai tenu à associer le jour de l'inauguration, le 23 octobre 2010, les présidents des cinq associations qui ont constitué en 1988 à l'échelon national le Front uni des associations représentatives des combattants en Afrique du Nord

Je suis particulièrement attaché à notre Office, dont la vocation est l'aide et la bienveillance que l'État doit apporter à celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour certains, leur jeunesse pour d'autres, ou sont marqués dans leur chair pour avoir servi notre pays.

Mon rôle d'administrateur consiste à représenter les anciens combattants, victimes de guerre, mais aussi toutes les catégories de ressortissants de notre Office. Ma décision sur chacun des dossiers doit être prise en regard de l'intérêt majeur de l'Office.

Par ma fonction de président national de la FNACA, je participe à de nombreux congrès départementaux où j'ai l'occasion de rencontrer les directeurs des services de proximité de l'ONACVG, d'échanger avec eux et d'être à leur écoute. Cela me permet parfois de faire remonter les problématiques locales au niveau de la direction générale.

**A**près 40 années au service des armes de la France, en opérations extérieures (OPEX), j'ai souhaité rendre à mes compagnons d'armes, à nos morts, à nos blessés et à leur famille, une parcelle de leur immense générosité.

Ainsi en 2011, nous avons fondé avec quelques camarades l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX) pour que les combattants de la 4<sup>e</sup> génération du feu ne soient pas oubliés. Avec l'ANOPEX, nous avons soutenu activement la création du « Mémorial OPEX », et encouragé l'instauration du 11 novembre comme journée nationale en hommage à tous les morts pour la France (MPF). Nous avons également initié l'hommage spontané de la Nation aux morts pour la France en OPEX sur le pont Alexandre III. Enfin, nous avons milité pour l'attribution de la carte du combattant dite « 120 jours OPEX ».

En ma qualité de président de la commission nationale de la carte du combattant, je souhaite souligner la mobilisation exceptionnelle des services de proximité, du Département reconnaissance et réparation de Caen et la disponibilité des membres de la commission qui ont accompli l'exploit

d'attribuer, en 2019, 35108 cartes du combattant au profit des personnes présentes en Algérie en 62-64, sans ralentir les dossiers des autres conflits.

Je souhaite témoigner de mon attachement au maillage départemental, gage de proximité avec les ressortissants, et au paritarisme au niveau local et national, gage de modernité pour le fonctionnement de l'Office et de remontée rapide des préoccupations des ressortissants. Mettre autour d'une même table une grande diversité d'acteurs et susciter un dialogue fructueux dans la durée est tout à fait remarquable et mérite de faire école.

Très honoré de contribuer à la continuité de l'action des pouvoirs publics, au respect de la singularité du combattant, à la prise en compte des victimes de guerre et du terrorisme, véritable guerre qui ne dit pas son nom, je suis heureux de continuer à servir pour promouvoir les valeurs du monde combattant : solidarité, mémoire, reconnaissance, réparation, civisme, dont l'ONACVG, opérateur du ministère des Armées, est un acteur majeur de la cohésion nationale.



**André Soubirou,**  
général de corps d'armée (2s), membre du conseil d'administration de  
l'ONACVG depuis 2012 et président de la commission nationale de la  
carte du combattant depuis 2015, commandeur dans l'Ordre de la  
Légion d'honneur, a commandé le 2<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie et la  
11<sup>e</sup> division parachutiste

ONACVG

## Conseil d'administration de l'ONACVG

### PRÉSIDENCE

#### Président

**Mme la secrétaire d'État Geneviève Darrieussecq**  
Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

#### 1<sup>er</sup> vice-président

**M. Jacques Goujat †**

#### 2<sup>e</sup> vice-président

**M. l'amiral (2s) Henry Lacaille**

### 1<sup>ER</sup> COLLÈGE

#### EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

##### Sénat

**M<sup>me</sup> Pascale Gruny**  
Sénatrice de l'Aisne

##### Ministère des Armées

**M. Jean-Paul Bodin**  
Secrétaire général de l'administration

##### Ministère de l'Intérieur

**M. Sylvain Mattiucci**  
Directeur de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)

##### Assemblée nationale

**M. Fabien Gouttefarde**  
Membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées

##### Ministère de l'Intérieur

**M. le préfet Martin Jaeger**  
représentant le secrétaire général du ministère chargé de l'Intérieur

##### Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**M<sup>me</sup> Corinne Pereira Da Silva**  
représentant le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

##### Ministère de l'Action et des Comptes publics

**M. Louis d'Humières**  
représentant le directeur du budget

##### Ministère de l'Éducation nationale

**M<sup>me</sup> Françoise Petreault**  
représentant le directeur général de l'enseignement scolaire

### 2<sup>E</sup> COLLÈGE

#### AU TITRE DES CONFLITS 1939-1945, D'INDOCHINE ET DE CORÉE

**M. Alain Bataillon-Debès**  
Président, Association nationale des combattants volontaires de la Résistance

#### M. le général (2s) Guy Simon

Ancien président national, Association nationale des anciens et amis de l'Indochine et du souvenir indochinois

#### M. Yves DOURY

Secrétaire général, Union française des combattants et victimes de guerre (UFAC)

### 2<sup>E</sup> COLLÈGE

#### AU TITRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DE TUNISIE ET DU MAROC

#### M. Hocine Bouares

Président national, Association des Français rapatriés d'origine nord-africaine en Allemagne et en Alsace (AFRONAAA)

#### M. Guy Darmanin

Président national, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

#### M. Serge Drouot

Secrétaire national, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

#### M. André Fillere

Vice-président, Association républicaine des anciens combattants (ARAC)

#### M. Gérard Colliot

Vice-président national, Union nationale des combattants

#### M. Jacques Goujat †

Président, Union française des associations d'anciens combattants et de victime de guerre (UFAC)

#### M. Jean-Claude Klinkert

Vice-président, Union fédérale (UF)

#### M. le général (2s) Roger Pessidou

Président d'honneur, Association nationale Les Ailes brisées

### 2<sup>E</sup> COLLÈGE

#### AU TITRE DES OPÉRATIONS POSTÉRIEURES AU 2 JUILLET 1964

#### M. Laurent Attar-Bayrou

Président national, Fédération nationale des anciens des missions extérieures OPEX (FNAME)

#### M. Dominique Lépine

Président national, Union fédérale (UF)

#### M. le général (2s) Bernard Janvier

Vice-président national, Fédération nationale des anciens des missions extérieures.

#### M. le général (2s) Pierre Saint-Macary

Président général, Union nationale des combattants (UNC)

#### M. l'amiral (2s) Henri Lacaille

Président national, Fédération nationale « André Maginot », des anciens combattants (FNAM)

#### M. le général (2s) André Soubirou

Président national, Association nationale des participants aux OPEX (ANOPEX)

### 2<sup>E</sup> COLLÈGE

#### AU TITRE DES DIVERSES CATÉGORIES DE RESSORTISSANTS DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE

#### M. le général (2s) Jean-Pierre Beauchesne

Président national, Fédération des anciens combattants résidant hors de France (FACS)

#### M. le général (2s) Paul Dodane

Secrétaire général, Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX)

#### Mme Michèle Buisson

Vice-présidente, Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC)

#### M<sup>me</sup> Denise Fournier

Secrétaire juridique et sociale, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

#### M. Raymond Casal

Président national, Association nationale des plus grands invalides de guerre (ANPGIG)

#### M<sup>me</sup> Mireille Gourlan

Secrétaire générale adjointe, Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCP/CATM)

### M<sup>me</sup> Paule Sudre

Présidente adjointe et trésorière, Fédération nationale des fils et filles des morts pour la France Les Fils des tués

### 3<sup>E</sup> COLLÈGE

#### M. le contrôleur général Serge Barcellini

Président général, Le Souvenir Français (SF)

#### M. Alain Clerc

Secrétaire général, Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie

#### M. le général (2s) Bruno Dary

Président, Comité de la Flamme

#### M. le général (2s) Bruno Cuhe

Président, Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclouque (MLH)

#### M. Gilles Levy

Président, Fondation de la Résistance

#### Représentants du personnel

**M<sup>me</sup> Dominique Seco-Vigneron**  
Secrétaire générale, Section syndicale FO de l'ONACVG

#### M<sup>me</sup> Claude Michèle Jeoffroi

Secrétaire générale, Section syndicale de CFDT de l'ONACVG

### MEMBRES EXPERTS

#### M<sup>me</sup> Carole Damiani

Directrice, Paris Aide aux victimes (PAV-75)

#### M. Jean-Jacques Jordi

Historien

#### M. le général (2s) Vincent Leroi

Président, Solidarité défense (Commission Mémoire et Solidarité de l'ONACVG)

#### M. Hubert Tison

Secrétaire général, Association des professeurs d'histoire et de géographie

#### M. le médecin général inspecteur Christian Plotton

Directeur, Institut national des Invalides (INI)

2016-2019

## Conseil d'administration de l'ONACVG

### PRÉSIDENT

#### Président

**Mme la secrétaire d'État Geneviève Darrieussecq**

Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

#### 1<sup>er</sup> vice-président

**M. Dominique Lépine**

#### 2<sup>e</sup> vice-président

**M. Serge Drouot**

### 1<sup>ER</sup> COLLÈGE

#### EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

##### Sénat

**M<sup>me</sup> Pascale Gruny**

Sénatrice de l'Aisne

##### Ministère des Armées

**M. le général Christophe de Saint-Chamas**

Gouverneur des Invalides, représentant du Chef d'État-Major des Armées

**Mme Isabelle Saurat**

Secrétaire générale de l'Administration

**M. Sylvain Mattiucci**

Directeur de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)

##### Assemblée nationale

**M. Fabien Gouttefarde**

Membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées

##### Ministère de l'Intérieur

**M<sup>me</sup> Laurence Gola de Monchy**

Sous-directrice de la protection du Ministère au SHFD

##### Ministère de l'Action et des Comptes publics

**M. Charles-Henry Glaise**

Chef du bureau BMD à la direction du Budget

##### Ministère de l'Éducation nationale

**M. Edouard Geffrey**

Directeur général de l'enseignement scolaire, représenté par **M<sup>me</sup> Françoise Petreault**

### 2<sup>E</sup> COLLÈGE

**M. Laurent Attar-Bayrou**

Président national, Fédération nationale des anciens des missions extérieures OPEX (FNAME)

**M. Hocine Bouares**

Président national, Association des Français rapatriés d'origine nord-africaine en Allemagne et en Alsace (AFRONAAA)

**M. Raymond Casal**

Président national, Association nationale des plus grands invalides de guerre (ANPGIG)

**M. Guy Darmanin**

Président national, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, et Tunisie (FNACA)

**M. le général (2s) Paul Dodane**

Secrétaire général, Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX)

**M. Serge Drouot**

Secrétaire national, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

**M. Jean-Marie Etienne**

Membre de la Commission des droits, Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC)

**M. André Fillere**

Vice-président, Association républicaine des anciens combattants (ARAC)

**M<sup>me</sup> Anne-Marie Gabriel-Heitzler**

Présidente de la commission AEVOG et VAC, membre du CA national, Union nationale des anciens combattants (UNC)

**M. l'amiral (2s) Henri Lacaille**

Président national, Fédération nationale « André Maginot », des anciens combattants (FNAM)

**M<sup>me</sup> Christiane Lantenois**

Membre de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants, victimes de guerre et des jeunes de l'Union fédérale (UF)

**M. Dominique Lépine**

Président national, Union fédérale (UF)

**M. le général Hervé Longuet**

Président général, Union nationale des anciens combattants (UNC)

**M. Claude Terrasson**

Administrateur, Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX)

**M. le général (2s) André Soubirou**

Président national, Association nationale des participants aux OPEX (ANOPEX)

### 3<sup>E</sup> COLLÈGE

**M. le général Jean Susini**

Président général, Le Souvenir Français (SF)

**M. Alain Clerc**

Secrétaire général, Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie

**M. le général (2s) Bruno Dary**

Président, Comité de la Flamme

**M<sup>me</sup> Gabrielle Rochmann**

Directrice générale adjointe, Fondation pour la mémoire de la Shoah

**M. Robert Créange**

Secrétaire élu du bureau, Fondation pour la mémoire de la Déportation

**M. Gilles Levy**

Président, Fondation de la Résistance

### REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

**M<sup>me</sup> Dominique Seco-Vigneron**

Secrétaire générale, Section syndicale FO de l'ONACVG

**M. Daniel Delautre**

Secrétaire générale, Section syndicale de CFDT de l'ONACVG

### MEMBRES EXPERTS

**M<sup>me</sup> Pascale Lumineau**

Membre de l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX)

**M. Jérôme Bertin**

Directeur général, France Victimes (réseau d'associations locales d'aide aux victimes dont la plus connue est Paris aide aux victimes)

2020-2023



# LA TRANSFORMATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

## 1. UN ÉTABLISSEMENT TRANSFORMÉ QUI SE MODERNISE

### Ressources humaines

En 2019, l'Office national a poursuivi le déploiement progressif des systèmes d'information RH. En début d'année, a été ouverte la dématérialisation des demandes de retraite des fonctionnaires, via le site du Service des retraites de l'État. Dans le cadre du système d'information des ressources humaines interministériel RENOIRH, l'application de gestion des congés et l'application ESTEVE, permettant la dématérialisation des comptes rendus d'évaluation, ont été déployées. Cette dernière solution est destinée à être testée début 2020, pour l'évaluation 2019 des agents de catégorie A.

Pour prendre en compte les efforts de réduction de masse salariale qui lui ont été demandés et pouvoir adapter ses effectifs aux missions tout en permettant aux agents de bénéficier des dispositifs ministériels et interministériels, l'Office a été placé en restructuration. Afin de piloter cette restructuration effective dès 2019, un chargé de mission dédié a été désigné, et un Plan d'accompagnement des restructurations (PAR) mis en œuvre. Parallèlement a été préparé le plan de fermeture du service de Tunisie, effectif en 2020.

### Travaux budgétaires

Le département des finances a fortement contribué à la préparation du nouveau projet de contrat d'objectifs et de performance 2020-2025. Un travail collaboratif avec le département RH a également permis de produire des propositions de trajectoires en effectifs compatibles avec les conclusions de l'audit, les arbitrages ministériels et les contraintes budgétaires.

### Informatique

Le bureau informatique a poursuivi l'effort de renouvellement des équipements informatiques des agents de l'Office tout au long de l'année 2019, avec plus de 40 nouveaux ordinateurs portables affectés aux directeurs de services de proximité, cadres de la direction générale et personnels ayant à travailler souvent de manière itinérante.

Dans le cadre de la mise en œuvre du télétravail, le plan de déploiement des premiers équipements individuels a connu une accélération certaine dans le

contexte de grèves de la fin 2019, afin que des solutions de travail à distance soient également proposées ponctuellement aux agents les plus concernés.

2019 a également été consacré à la préparation d'un schéma directeur informatique pour l'Office, qui devrait être annexé au prochain contrat d'objectifs et de performance de l'établissement. Une planification des renouvellements de matériels et logiciels à compter de 2020, ainsi que des formations des personnels informaticiens, ont été initiées. Enfin la préparation de la transformation numérique de l'Office s'est poursuivie en 2019 avec la finalisation des tests qui permettront aux ressortissants d'effectuer sur le site Internet de l'ONACVG leurs premières démarches en ligne début 2020 dans le domaine des cartes, titres et mentions.

### Achat

Le bureau des achats est resté actif en 2019, malgré une baisse conséquente des crédits alloués dans le cadre de la rénovation des nécropoles et des HLMN.

L'année 2019 a également été mise à profit pour développer les outils de pilotage du bureau des achats et notamment un tableau de suivi de tous les actes contractuels concourant à la mise en œuvre du plan de charge du bureau, évitant ainsi des ruptures de prestations entre deux marchés.



**33** consultations lancées  
**167** marchés et accords-cadres notifiés  
**71** marchés subséquents conclus  
**3 000** bons de commande notifiés



La nouvelle salle pédagogique du Mont-Valérien.



Le toit de la basilique de Notre-Dame-de-Lorette.

### Entretien des sépultures de guerre : anticiper la reprise de l'activité par la direction générale en 2020

L'année 2019 a été consacrée à la préparation d'une nouvelle phase de modernisation de l'établissement, confortée par l'audit tripartite de 2019 sur l'organisation de l'ONACVG : la suppression des doublons dans les fonctions supports, concrétisée par la fermeture du département des sépultures de guerre de Metz au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

À cet effet, le bureau des achats, en lien avec les autres services supports de la direction générale, a préparé la transition afin que l'entretien des sépultures de guerre ne soit pas pénalisé. Les actes contractuels, le suivi budgétaire et les consultations à renouveler ont été intégrés dans le plan de charge du bureau des achats. Un chargé de mission dédié au pilotage des secteurs d'entretien des nécropoles a été mis en place, afin d'optimiser les relations entre les chefs de secteur et la direction générale. Des réunions mensuelles avec les chefs de secteur ont été organisées afin de définir de nouveaux modes d'action. Enfin, les chefs de secteur ont été dotés d'une carte achat leur permettant de subvenir localement à leurs besoins de fonctionnement de faible montant. Ceci afin d'éviter d'alourdir inutilement la chaîne de la dépense et de gagner en réactivité au quotidien.

### Immobilier : l'entretien du parc et le relogement des services, une priorité pour l'Office

L'ONACVG a poursuivi en 2019 son plan de modernisation de l'accueil dans les services de proximité et d'amélioration des conditions de travail de ses agents. Privilégiant des locaux situés dans le parc immobilier public, déjà aménagés en bureaux, conformes aux normes réglementaires d'accessibilité et de sécurité incendie, l'Office s'efforce de respecter les normes de performance immobilière de l'État.

En 2019, le service de proximité de l'Ain a été relogé, et un important chantier a débuté au service de proximité de Paris,

en vue de son déménagement vers la Préfecture.

Deux opérations majeures concernant les services centraux de l'Office ont également été conduites en 2019 : la rénovation des locaux de l'agence comptable à l'Hôtel national des Invalides et le déménagement du Bureau central des rapatriés vers un nouveau bâtiment à Agen.

Les principaux traitements d'archives ont comme toujours précédé les déménagements : il s'agit en 2019 d'un fonds d'archives de la direction générale de plus de 100 mètres linéaires et de l'important fonds relatif aux rapatriés de 7 kilomètres linéaires.

### L'intégration du BCR

Suite à l'intégration en 2018 du Bureau central des rapatriés (BCR) à l'ONACVG, ce sont les archives des harkis et rapatriés stockées à Périgueux, à partir desquelles travaillent les agents du BCR, qui ont pu être mises sous protection en 2019. Après des mois de préparation nécessaires à leur conditionnement et leur dépoussiérage, ces 7 kilomètres linéaires d'archives ont été externalisés chez un tiers-archiviste à l'été 2019, dans les conditions exigées pour la bonne conservation de ces documents historiques. Les dossiers des rapatriés peuvent désormais être consultés à la demande par les agents du BCR, et disponibles sous 2 jours, comme le prévoit le marché passé avec le prestataire. L'Office ayant également fait réaliser un inventaire numérique de ces archives, elles sont désormais répertoriées et indexées selon les normes en vigueur.

À l'été 2019, les 20 agents du Bureau central des rapatriés d'Agen ont emménagé dans de nouveaux locaux respectant les normes d'accessibilité, de sécurité et de performance immobilière. La préparation de ce déménagement a fortement mobilisé le département immobilier et l'assistant à maîtrise d'ouvrage de l'Office afin que l'essentiel des travaux préalables soient réalisés avant l'été. L'installation de postes informatiques de travail modernes et le raccordement au réseau de l'Office ont également fortement mobilisé le bureau informatique.

## 2. LE REGROUPEMENT DES PÔLES RETRAITE

**Le COP 2014-2018 de l'ONACVG avait prévu de planifier le regroupement de la gestion de la retraite du combattant dans un seul service pour ne faire qu'un seul pôle national de la retraite du combattant.**

L'intégration des pôles s'effectue progressivement au Département reconnaissance et réparation (DRR) dans un contexte de diminution des liquidations de retraite du combattant.

Après un audit des cinq pôles effectué en 2017 par le DRR, le regroupement de l'activité retraite a débuté en août 2018

avec le transfert du pôle du Haut-Rhin au DRR et l'arrivée de Mathilde Grosjean, responsable du pôle retraite à Caen.

L'activité du pôle de l'Essonne, jusqu'à soutenue par le pôle de l'Aude, a été reprise par le DRR en février 2019. L'activité du pôle du Finistère ainsi que les archives des étrangers ont été rapatriées en juin 2019 à Caen. Des agents ont été recrutés pour renforcer le pôle national. Le DRR se prépare à récupérer le pôle du Gard à l'été 2020, et le pôle de l'Aude en 2021.



**Mathilde Grosjean,**  
responsable de la retraite du combattant au département reconnaissance et réparation à Caen

**A**près une licence d'Histoire, un master Métiers de la Culture, des Archives et de la Documentation à l'université de Haute Alsace de Mulhouse, et un service civique, j'étais au début de ma vie professionnelle post-universitaire.

Très intéressée par la sauvegarde du patrimoine, notamment immatériel, et attirée par le milieu militaire, l'ONACVG me semblait être l'entité propice pour associer ces deux centres d'intérêt. Sur le conseil d'une connaissance travaillant à la préfecture du Territoire de Belfort, j'ai posé ma candidature auprès de l'ONACVG de ce département.

Engagée comme contractuelle, j'ai occupé depuis mes débuts différents postes. En juillet 2016,

j'ai commencé comme agent « reconnaissance et réparation ». De janvier 2017 à août 2018, j'ai été chef de la section « reconnaissance et réparation » mais au service du Haut-Rhin cette fois. Ce service faisant également fonction de pôle « retraite », j'ai eu l'occasion de me spécialiser et de gérer les retraites du combattant du Nord-Est.

Suite à la centralisation des compétences « retraite du combattant », initiée par le précédent COP, ce pôle a été transféré. Ainsi, en septembre 2018, je suis arrivée au DRR avec « mes » dossiers, j'y ai pris mes nouvelles fonctions en tant que responsable nationale de la retraite du combattant.

**7** kilomètres linéaires d'archives numérisées





# LE BLEUET DE FRANCE

**L'Œuvre nationale du Bleuet de France est une œuvre caritative intégrée depuis 1991 à l'ONACVG. Elle apporte son aide aux ressortissants de l'Office.**

Le Bleuet de France a deux missions essentielles axées autour de la solidarité et de la transmission de la mémoire. Il soutient au plus près de leurs besoins les combattants d'hier et d'aujourd'hui, les victimes de guerre et les victimes d'actes de terrorisme. Chaque année, plusieurs centaines de milliers d'euros sont consacrés aux aides accordées aux pupilles de la Nation, à la solidarité avec les soldats blessés en OPEX, au maintien à domicile des ressortissants les plus âgés en situation de dépendance et à l'amélioration des conditions de séjour des anciens combattants dans les EHPAD labellisés. Le Bleuet de France soutient aussi des projets valorisant l'histoire et la mémoire des conflits contemporains afin de promouvoir les valeurs citoyennes françaises. Grâce aux dons, il finance de nombreux projets et de nombreuses manifestations à caractère culturel, citoyen et pédagogique.

En 2019, le Bleuet de France a vécu une année particulièrement intense, dans la continuité du Centenaire. Les dons ont atteint plus de 1,7 million d'euros, confirmant ainsi le renouveau du Bleuet de France dans l'espace public.

En 2019, les dépenses se sont élevées à près de 1228 478 €. (solidarité : 638 000 €; mémoire 331 200 €; fonctionnement : 259 278 €).



L'acteur Jean Dujardin à l'avant-première du film *J'accuse*, à l'École militaire.



Le chanteur Vianney, lors de la Journée nationale des blessés de l'armée de Terre.

# 1.

## L'UTILISATION DES FONDS POUR L'ACTION SOCIALE



Le 6 novembre 2019, aux Invalides, des colis sont préparés pour être acheminés aux soldats présents sur les théâtres d'opérations extérieures.

Les dépenses du département de la solidarité issues des fonds du Bleu et de France en 2019 se sont élevées à 638 000 € selon le détail suivant :

### Actions en faveur des ressortissants en EHPAD

En 2019, le soutien aux EHPAD labellisés a permis l'acquisition de

meublier de confort pour améliorer le bien-être des résidents. Par ailleurs, plus de 40 EHPAD ont participé à un concours de fleurs du Bleu et, un grand succès. Les résidents, accompagnés de scolaires, ont réalisé des œuvres plus originales les unes que les autres. La résidence lauréate de ce concours a été invitée aux Invalides.

### Actions partenariales

#### ÉQUIPEMENTS DES BLESSÉS

Les fonds du Bleu et de France permettent aussi de financer à hauteur de 70 000 € des projets d'acquisition de matériels sportifs pour les soldats blessés, priorité de l'action sociale de l'Office.

#### FINANCEMENT DE COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR LES SOLDATS EN OPÉRATIONS

Des subventions ont été versées pour un montant total de 66 000 € permettant de montrer l'élan de solidarité envers la communauté combattante engagée en opérations extérieures et sur le territoire national.

#### ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DU TERRORISME

• Participation aux projets Papillon et Phoenix de l'Association française des victimes du terrorisme (AFVT) : ces deux projets d'accompagnement des enfants victimes d'actes de terrorisme et de leurs parents réunissent depuis quatre ans des jeunes (projet Papillon) ou des adultes (projet Phoenix) pour des groupes de parole et des activités d'expression afin de les aider à se reconstruire.

• Participation au projet de recherche porté par la professeure Florence Askenazy, cheffe du service pédiatrique de l'hôpital Lénal à Nice, pour une étude sur les conséquences de l'attentat du 14 juillet 2016 sur les enfants touchés par cet acte de terrorisme.

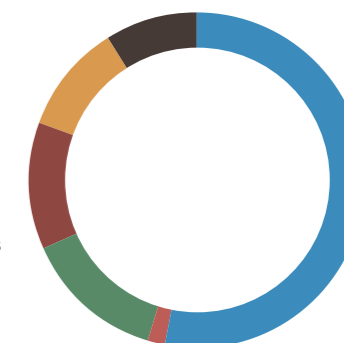
• Participation aux aides financières individuelles décidées par les instances compétentes au sein de chaque service de proximité de l'ONACVG.

• Financement d'aides aux études des pupilles de la Nation. À ces aides se sont ajoutés, comme chaque année, le financement de l'intégralité des étrennes ainsi que des aides à la majorité.

• Subvention pour aider l'association Life for Paris, créée à la suite des attentats du 13 novembre 2015.

### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE SOLIDARITÉ

■ Victimes d'actes de terrorisme	56 600 €
■ Colis OPEX	66 000 €
■ Militaires blessés	77 700 €
■ Accompagnement anciens combattants	86 400 €
■ EHPAD	11 400 €
■ Pupilles de la Nation	339 900 €



La directrice générale de l'ONACVG en conversation avec un blessé lors de la journée Défense et citoyenneté du 8 octobre, au CNSD de Fontainebleau.



**638 000 €**  
de dépenses dans le cadre de l'action sociale

## 2. L'UTILISATION DES FONDS POUR LES ACTIONS MÉMORIELLES

En 2019, l'ONACVG et ses 105 services de proximité se sont mobilisés avec tous les acteurs mémoriels, notamment dans le cadre de la montée en puissance du Service national universel.

De nombreuses actions, soutenues ou initiées par l'Office et les crédits Bleuet de France ont vu le jour dans les territoires et ont mobilisé tous les acteurs de la société : citoyens, collectivités, services de l'État, partenaires européens, associations, fondations, élèves et personnel enseignant, etc.

Les dépenses du département de la Mémoire et des hauts lieux de la mémoire nationale issues des fonds du Bleuet de France se sont élevées à 331000 €.

Les concours scolaires de l'ONACVG « Les Petits Artistes de la mémoire » et « Bulles de mémoire » ont encore remporté un franc succès auprès des scolaires, permettant à des milliers de jeunes de s'initier à l'histoire des conflits récents.

L'Office s'est attaché également à renforcer toujours plus son action en direction de la quatrième génération du feu, notamment en participant à l'inauguration du 10<sup>e</sup> haut lieu de la mémoire nationale le 11 novembre.

L'ONACVG encourage la présence de porte-drapeaux lors des cérémonies, en leur attribuant un diplôme d'honneur et en invitant chaque année les plus jeunes porte-drapeaux de France à Paris pour la Fête nationale.

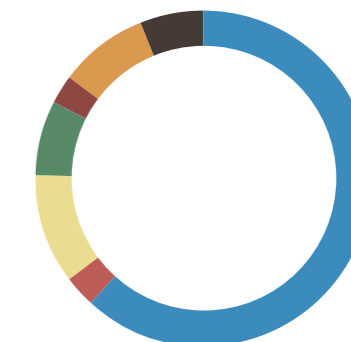
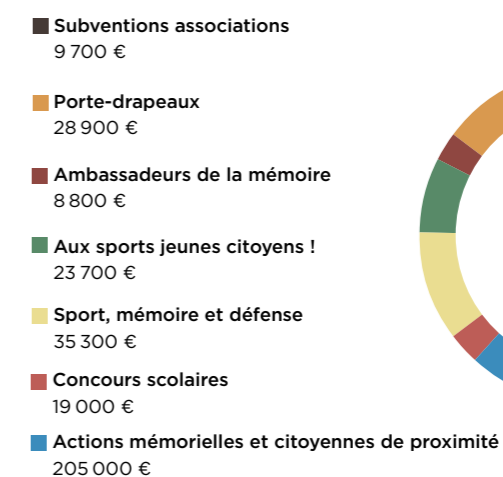


Le premier prix du concours scolaire « Les Petits Artistes de la mémoire », attribué à la classe de CM1-CM2 de l'école primaire Augustin-Luciani d'Erbalonga (Haute-Corse).

En 2019, l'opération citoyenne « Jeunes porte-drapeaux » a réuni une vingtaine de jeunes, âgés de 16 à 25 ans et issus de toutes les régions, venus assister au défilé sur les Champs-Élysées en compagnie de pupilles de la Nation. Ils ont partagé un déjeuner à l'Élysée, puis visité le musée de l'Armée avant de participer au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Le partenariat engagé avec la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ), le Centre national des sports de la Défense (CNSD) et la Fédération des clubs de la Défense (FCD) s'est poursuivi dans le cadre du programme ministériel « Aux sports jeunes citoyens ! ». En 2019, plus de 20 000 € y ont été consacrés, dont une part pour constituer une équipe Bleuet de France aux 20 kilomètres de Paris.

### RÉPARTITION DES DÉPENSES MÉMORIELLES



Les maillots de l'équipe Bleuet de France aux 20 km de Paris.

# 3.

## LA PROMOTION ET LE FONCTIONNEMENT



L'ensemble des dépenses 2019 s'élève à 259 278 €, essentiellement employées pour l'organisation des collectes, la communication et la vente de produits dérivés.

Fait notable cette année, le Bleuet de France a bénéficié du soutien prolongé de ses partenariats et en a développé de nouveaux : la Fédération française de football, la Ligue de football professionnelle, les armées, les médias, etc. En mai 2019, la librairie-boutique du musée de l'Armée a conclu un partenariat avec le Bleuet de France pour vendre sur le site des Invalides ses produits dérivés.

Le 6 Juin, un appel aux dons a été relayé par les journalistes de France 2

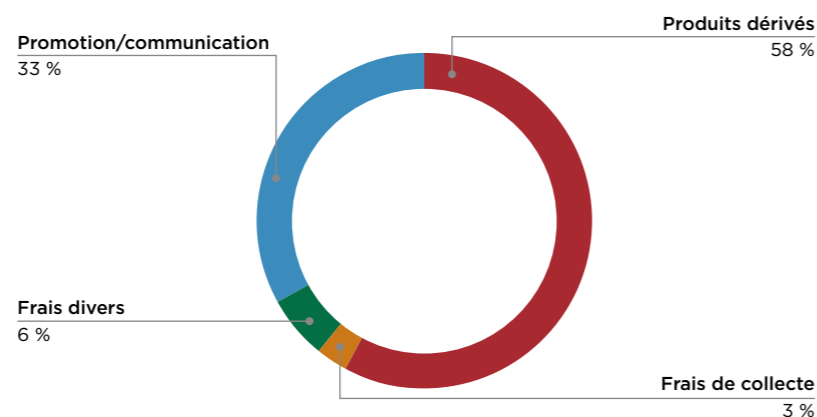
qui portaient le Bleuet de France lors de leur passage à l'antenne.

Le 14 juillet 2019, le Bleuet de France a aussi assuré une présence exceptionnelle à Paris lors de l'opération « Les Français à la rencontre de leurs armées. »

Lors du week-end du 11 novembre, les clubs de football de ligue 1 et de ligue 2 ont aussi organisé beaucoup d'événements de soutien et les joueurs ont porté le Bleuet sur leur maillot durant les matchs.

De nombreuses actions de ventes se sont aussi déroulées avec les officiers stagiaires de l'École de guerre.

### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



*J'ai intégré l'ONACVG le 1<sup>er</sup> mars 2019, après avoir passé près de 8 ans à la Direction de la communication du ministère des Armées, mon dernier poste étant celui de responsable des magazines. Je suis venu à l'ONACVG et plus particulièrement au Bleuet de France pour redonner un sens très concret à mon engagement au sein du ministère. Plus que tout, je voulais me sentir utile à la communauté des blessés des armées et pour cela, l'action du Bleuet de France n'a pas d'égal.*

*Si chaque année, nous arrivons à générer des recettes de plus d'un million d'euros, il faut continuer à rappeler et à expliquer à quoi et à qui sert cet argent. C'est pour cela qu'en 2019, nous*

*avons poursuivi la professionnalisation des activités de levée de fonds du Bleuet. Au-delà des collectes sur la voie publique, nous devons à présent nous tourner vers les dons en ligne et le financement participatif.*

*Ces méthodes représentent l'avenir du Bleuet de France. En parallèle, il est important de continuer de diffuser l'esprit du Bleuet à travers la société. Cela doit nous aider à gagner en notoriété. Beaucoup d'enseignements ont été tirés en 2019, notamment sur la stratégie de commercialisation des produits dérivés. Les premières mesures qui en découlent doivent voir le jour dès 2020.*



**Paul Hessenbruch,**  
chef du bureau de la communication et du Bleuet de France



La directrice générale de l'ONACVG, Véronique Peaucelle-Delelis, accompagnée de M. Michel Valin, ancien combattant d'Algérie, donne le coup d'envoi du match FC Nantes / AS Saint-Étienne, le 10 novembre 2019.



# LES TROIS GRANDES MISSIONS DE L'ONACVG

## 1. RECONNAÎTRE ET RÉPARER

### La mission reconnaissance et réparation

La mission d'attribution des cartes et titres reconnaîtifs des droits à la reconnaissance et à la réparation est l'une des plus anciennes et des plus essentielles confiées à l'ONACVG par l'État. Elle s'inscrit dans un processus partagé avec les services du ministère des Armées qui élaborent la réglementation, qualifient les opérations et certifient les services accomplis, à savoir la direction des affaires juridiques, la direction des ressources humaines et le Service historique de la défense.

L'attribution des mentions honorifiques répond quant à elle à un double objectif visant à honorer les victimes et perpétuer la mémoire des événements en cause. Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche relevant le plus souvent du ministère des Armées, mais aussi d'autres ministères civils s'agissant notamment de la mention « Mort pour le service de la Nation ».

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'instruction des demandes d'indemnisation des orphelins de la

déportation raciale et de la barbarie nazie, relevant du ministère des Armées, est réalisée par l'ONACVG, aux termes de la délégation de pouvoir consentie par la ministre à la directrice générale de l'établissement public. La décision appartient aux services du Premier ministre.

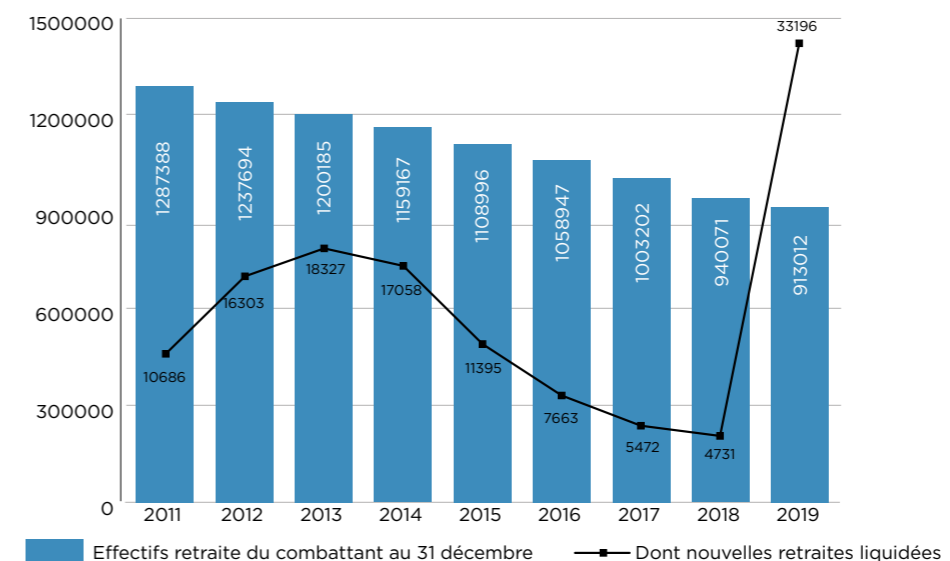
### Carte du combattant

#### Opérations extérieures

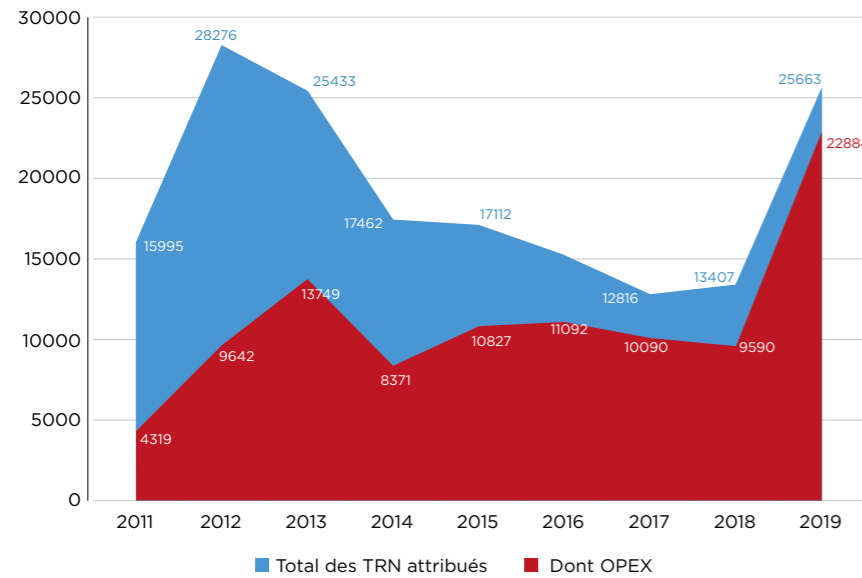
Depuis 1993, et sous certaines conditions, les militaires et civils déployés en opérations extérieures peuvent se voir attribuer, à leur demande, la carte du combattant. Depuis cette date, le nombre de cartes attribuées au titre des opérations extérieures s'élève à plus de 223 000.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les personnes présentes en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964 ont vu leurs droits à la carte du combattant ouverts au titre des opérations extérieures. L'impact de cette mesure tant sur le nombre de cartes du combattant que sur les titres de reconnaissance de la Nation (TRN) attribués en 2019 apparaît très clairement sur les graphiques.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA RETRAITE DU COMBATTANT



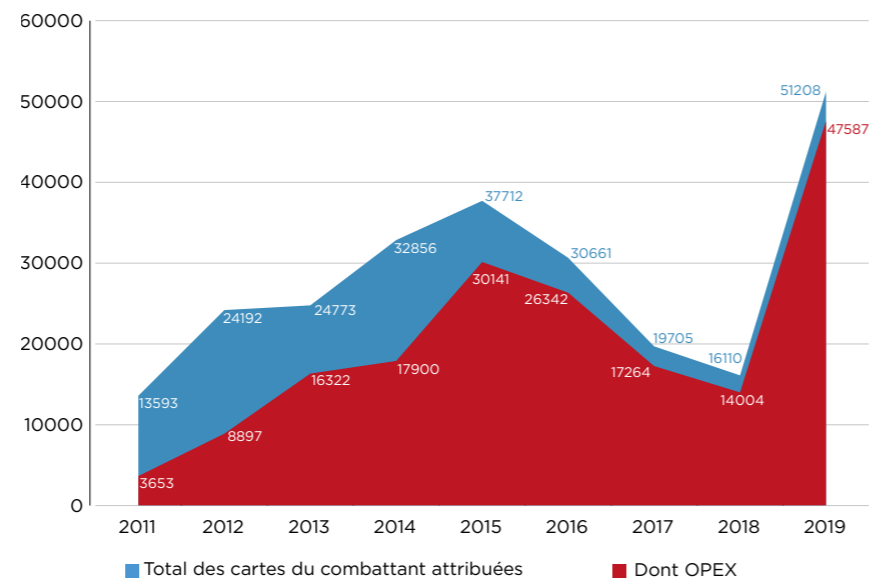
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRN ATTRIBUÉS



Ainsi en 2019, plus de 47500 cartes du combattant ont été attribuées au titre des opérations extérieures, dont 35108 au titre de l'Algérie 62-64, auxquelles s'ajoutent 25 663 titres de reconnaissance de la Nation (TRN).

En 2019, 33 196 nouvelles retraites du combattant ont été versées. Cette brusque augmentation est le fait des bénéficiaires de la mesure 62/64, précédemment décrite, qui ont pu obtenir quasi simultanément la carte du combattant puis la retraite du combattant.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CARTES DU COMBATTANT ATTRIBUÉES



### Mention « Mort en déportation »

La loi du 15 mai 1985 relative aux actes et jugements déclaratifs de décès des personnes survenues en déportation a été portée par le ministre de la Justice de l'époque, Robert Badinter. Elle visait à régulariser définitivement la situation juridique des personnes disparues dans ces conditions, à lutter contre toute forme d'ignorance de ces événements tragiques et à combattre leur négation.

À cet égard, l'ONACVG s'est particulièrement attaché ces dernières

années à établir les actes de décès des victimes des persécutions antisémites du III<sup>e</sup> Reich et du régime de Vichy pour lesquels aucun acte de décès n'avait jusqu'alors été établi.

Ce travail d'investigation et d'instruction continue maintenant pour les personnes nées à l'étranger et déportées de France. Ainsi, en 2019, 704 actes de décès ont été établis et 5 arrêtés collectifs ont été publiés au *Journal officiel* correspondant à l'attribution de 968 mentions. Depuis 1985, 82 819 mentions ont été attribuées.

### Mention « Mort pour la France »

En 2019, 180 mentions ont été accordées, dont 28 au titre de la Première Guerre mondiale, 92 au titre de la Seconde Guerre mondiale, 2 au titre de la guerre d'Indochine, 40 au titre de la guerre d'Algérie, et 18 au titre des opérations extérieures.

En outre, 111 rejets ont été pris dont 33 au titre de la Première Guerre mondiale, 2 au titre des théâtres d'opérations extérieures (Levant), 21 au titre de la seconde guerre mondiale, 47 au titre de la guerre d'Algérie, 2 au titre des OPEX et 6 hors conflits.

MENTIONS MPF PAR CONFLITS ATTRIBUÉES DEPUIS 2010

CONFLIT	TOTAL
Guerre 1914-1918	385
Théâtres d'opérations extérieures	8
Guerre 1939-1945	1048
Corée	1
Indochine	18
Guerre d'Algérie	573
OPEX	222
<b>Total</b>	<b>2255</b>

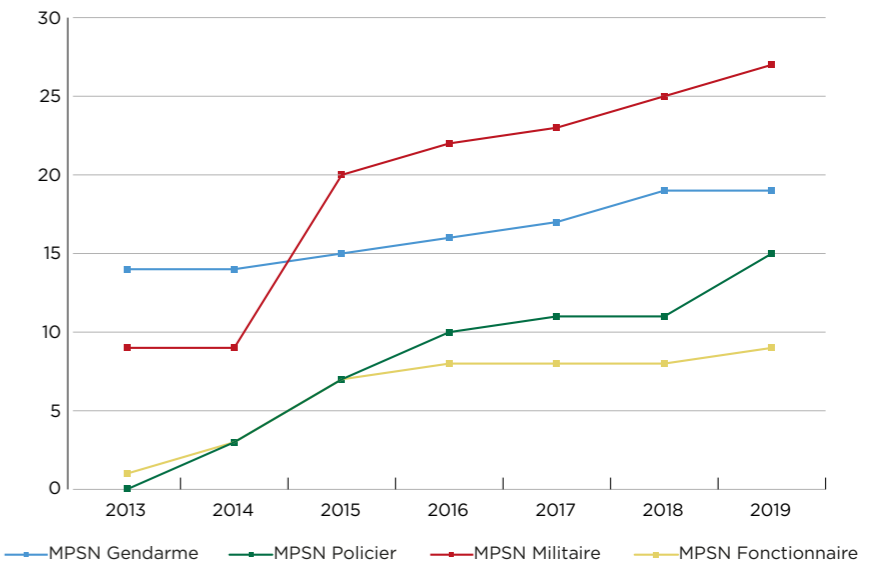
### Mention « Mort pour le service de la Nation »

L'ONACVG est chargé de l'instruction de l'ensemble des demandes. À ce titre, il constitue le dossier et soumet un projet de décision à la signature du ministre compétent.

En 2019, l'ONACVG a fait porter la mention « Mort pour le service de la Nation » sur les actes de décès de :  
 - 2 militaires (2 sapeurs-pompiers de Paris) ;  
 - 4 policiers ;  
 - 1 fonctionnaire.

Depuis sa création, 70 mentions « Mort pour le service de la Nation » ont été attribuées à :  
 - 46 militaires dont 19 gendarmes ;  
 - 15 policiers ;  
 - 9 fonctionnaires.

NOMBRE CUMULÉ DE MENTIONS MPF ATTRIBUÉES PAR CATÉGORIE



### Indemnisation des orphelins de la déportation raciale et de la barbarie nazie

En 2019, 104 nouvelles demandes ont été reçues dont 7 au titre du décret 2000-657 du 13 juillet 2000, et 97 au titre du décret 2004-751 du 27 juillet 2004. 49 propositions de décisions d'accord et 55 propositions de rejet ont été transmises à la signature du Secrétaire général du gouvernement.

Orphelins	Accords			Rejets		
	Décret 2000	Décret 2004	Total	Décret 2000	Décret 2004	Total
Année 2019	5	44	49	2	53	55

## Les mentions « Mort pour la France » et « Mort pour le service de la Nation »

### UNE RECONNAISSANCE SYMBOLIQUE ET MÉMORIELLE

Au titre de la reconnaissance, l'ONACVG est en charge de l'instruction des demandes d'attribution de trois mentions mémorielles : la mention historique « Mort Pour la France » (MPF), la mention « Mort en déportation » (MED) issue de la loi du 15 mai 1985 sur les actes et jugements déclaratifs de décès des personnes décédées en déportation et, plus récemment, la mention « Mort pour le service de la Nation » (MPSN).

### DES AVANTAGES MATÉRIELS POUR LES AYANTS-CAUSE

Les mentions MPF et MPSN sont assorties des avantages suivants :

S'ils ont moins de 21 ans, les enfants d'une personne à qui l'une de ces mentions a été attribuée ont vocation à se voir reconnaître « pupilles de la Nation ».

Par ailleurs, l'article 2 de la loi n° 273-2012 du 28 février 2012 a rendu obligatoire l'inscription des noms des bénéficiaires de ces deux mentions sur le monument aux morts de leur lieu de naissance ou de leur dernier domicile.

Enfin, l'État accorde une majoration aux retraites mutualistes du combattant souscrites par les ayants-cause des militaires Morts pour la France.

### DE LA MENTION « MORT POUR LA FRANCE »...

L'origine des mentions marginales remonte à la loi du 2 juillet 1915 qui a créé la mention MPF dans le but d'honorer la mémoire des victimes de la Grande Guerre, civiles ou militaires.

Les dispositions initiales ont ensuite été adaptées pour tenir compte des victimes spécifiques aux conflits ultérieurs. Ces textes sont aujourd'hui codifiés aux articles L. 511-1 et suivants du code des pensions militaires

d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG) et L.4123-4 du code de la défense en ce qui concerne les militaires décédés lors d'opérations extérieures (OPEX).

La mention MPF est attribuée dès lors que la preuve est rapportée que le décès est imputable à un fait de guerre, que ce décès soit survenu pendant le conflit ou ultérieurement. L'actualité prouve régulièrement le caractère éminemment contemporain de cette mention et une attention particulière est portée par l'ONACVG en ce qui concerne les militaires décédés en OPEX afin que cette mention leur soit attribuée dans les délais les plus brefs. C'est ainsi que les 13 militaires décédés le 25 novembre 2019 au Mali ont obtenu cette mention quatre jours après le drame, grâce à une collaboration étroite entre les armées et le Département reconnaissance et réparation de l'Office.

### ...À CELLE DE "MORT POUR LE SERVICE DE LA NATION".

Beaucoup plus récente, la mention MPSN a été instituée par l'article 12 de la loi n° 2012-1432 du 21 décembre 2012 relative à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme, créant l'article L. 513-1 du CPMIVG. Elle est applicable aux décès survenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Elle a pour but d'honorer la mémoire des militaires et agents publics tués en raison de leurs fonctions ou de leur qualité. Si l'instruction de ces demandes est confiée à l'ONACVG, l'attribution de la mention relève quant à elle de la compétence exclusive du ministre (ou des ministres) dont dépendait le militaire ou l'agent public concerné. La mention est donc portée sur l'acte de décès de la victime par décision du ministre dont la victime dépendait administrativement.

Ces actes juridiques ont pour but d'honorer les victimes et de pérenniser leur souvenir. En assurant leur instruction pour le compte de l'État, l'ONACVG maintient le lien entre l'histoire de la France durant le siècle passé et l'actualité de notre société.

## Visite de la secrétaire d'État au DRR à Caen

Le 24 octobre 2019, Geneviève Darrieussecq est venue rencontrer les agents du Département reconnaissance et réparation (DRR) dans leurs locaux du Quartier Lorge à Caen.

Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la nouvelle disposition permettant l'attribution de la carte du combattant aux personnes présentes sur le territoire algérien après l'indépendance de l'Algérie et jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1964.

Après avoir salué l'ensemble des chefs d'organisme et visité les archives du Service historique de la Défense, la secrétaire d'État a présidé une réunion interne au DRR au cours de laquelle lui ont été présentées les dispositions exceptionnelles prises depuis le début de l'année afin d'absorber cette mesure.

La secrétaire d'État a constaté l'excellent déroulement des opérations

menées et a notamment salué l'efficacité du formulaire unique regroupant trois demandes en une. En effet, les bénéficiaires de cette mesure peuvent immédiatement prétendre à la retraite du combattant, compte tenu de leur âge. Elle a ensuite souhaité que lui soit présentée in situ une validation d'une demande de carte 62/64.

Sa visite s'est terminée par un échange avec l'ensemble des cadres et agents du service. Elle en a profité pour les remercier et les féliciter de l'important travail accompli.

Geneviève Darrieussecq a également profité de sa présence en Normandie pour présider une cérémonie de remise de Croix du combattant dans les salons de l'hôtel de la préfecture du Calvados, en présence de parlementaires et d'élus locaux. D'anciens militaires présents en Algérie après le 2 juillet 1962 ainsi que des combattants engagés dans des opérations extérieures plus récentes ont reçu la décoration.



Geneviève Darrieussecq accueillie par Franck Leconte, chef du Département reconnaissance et réparation à Caen, et son prédécesseur, Daniel Arnaud.

## Le Bureau central des rapatriés

L'ONACVG est le guichet unique pour les rapatriés dont les harkis et leurs ayants droit. Depuis le décret n°2018-1320 du 28 décembre 2018, l'ONACVG est également chargé de la mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'aide sociale aux enfants de harkis instauré à la demande du président de la République.

En lien avec le cabinet de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, le département harkis rapatriés et le Bureau central des rapatriés (BCR) ont apporté leur expertise et ont participé à l'analyse et au suivi des mesures en faveur des rapatriés, des harkis et de leurs familles, à titre individuel ou collectif.

En matière d'aides à l'emploi en faveur des enfants de harkis, une nouvelle convention a été signée en septembre 2019 entre l'ONACVG et Pôle emploi afin d'élargir le périmètre des personnes pouvant faire l'objet d'un suivi plus approfondi par les services de proximité de l'Office et les agences régionales de Pôle emploi.

Une fois effectués le déménagement vers des bureaux plus modernes et le transfert des dossiers d'archives de Périgueux à une société de tiers archivage, le BCR a poursuivi son activité, avec un accroissement global par rapport à 2018.

En matière de subventions des associations de rapatriés et de harkis, le BCR a instruit 42 demandes, tout en continuant de répondre aux saisines des particuliers :

- 1 687 courriers en matière de présence dans les camps et hameaux, soit 67 % de réponses aux 2 530 demandes reçues ;
- 1 776 courriers en matière de demandes d'états de services, d'attestations de rapatriés ou d'emplois réservés, dont 1 584 à destination d'ex-supplétifs et descendants en Algérie.

Dans les domaines de la solidarité, reconnaissance et réparation, l'allocation de reconnaissance (AR) et l'allocation viagère (AV) restent les principaux postes de dépenses liées aux harkis. Si l'on observe une diminution continue du nombre des bénéficiaires de l'allocation de reconnaissance, elle est compensée par l'accroissement de celui des bénéficiaires de l'allocation viagère. La dépense connaît un accroissement du fait des revalorisations annuelles ou exceptionnelles (+ 400 € au 1<sup>er</sup> janvier 2019) et du règlement de dossiers en suspend avec arriérés (dossiers des veuves d'assimilés en attente depuis 2016).

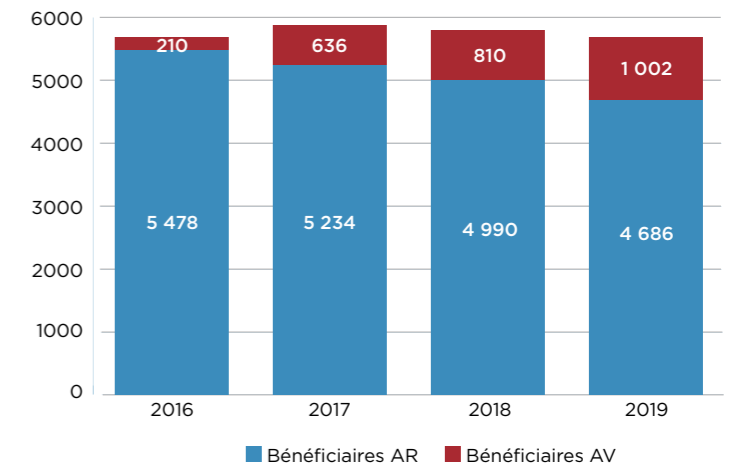
Pour les aides au conjoint survivant, la centaine de dossiers instruits demeure stable, les départs des personnes en fin de droit étant compensés par de nouvelles demandes, liées à une meilleure information des services de proximité.

Concernant les enfants de harkis, un équilibre est également constaté, avec la centaine de demandes de bourses complémentaires de l'Éducation nationale, et un accroissement des montants des bourses octroyées, du fait de la poursuite des études des ayants droit (90 € pour l'enseignement élémentaire, 1 456 € pour l'enseignement supérieur).

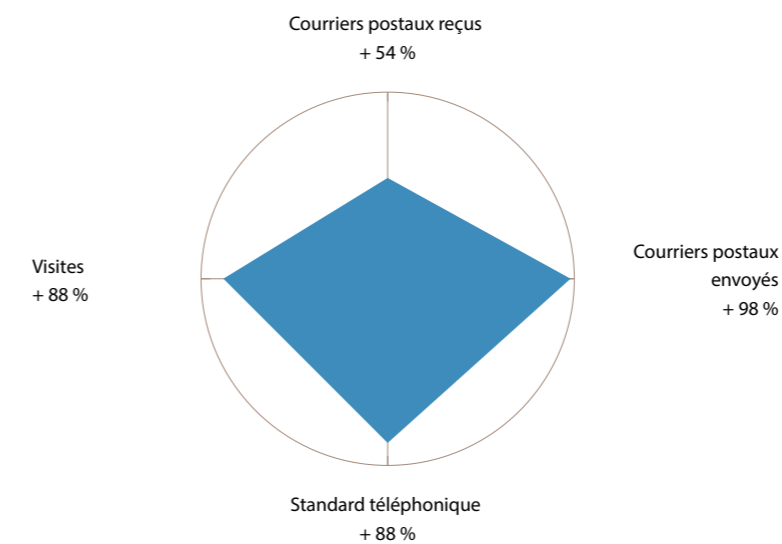
Visant plus largement les rapatriés, les dépenses liées aux mesures de secours ont plus que doublé par rapport à 2018 (685 635 € / 300 000 €), principalement du fait du règlement d'importants dossiers de désendettement ou de sauvegarde du toit familial, mais aussi du quasi-doublement (51 en 2019 contre 27 en 2018) des demandes de secours d'urgence.

Concernant les retraites, une légère baisse des dépenses est observée, passant de 157 000 € en 2018 à 133 000 € en 2019, sommes relevant principalement du remboursement du régime de retraite complémentaire des anciens personnels des services des eaux d'Oran et des manufactures de tabacs d'Algérie. Cette dépense devrait être stable pour 2020, hors clôture positive de demandes individuelles de rachats de retraites émanant des derniers territoires français ayant accédé à l'Indépendance (Vanuatu-Nouvelles-Hébrides).

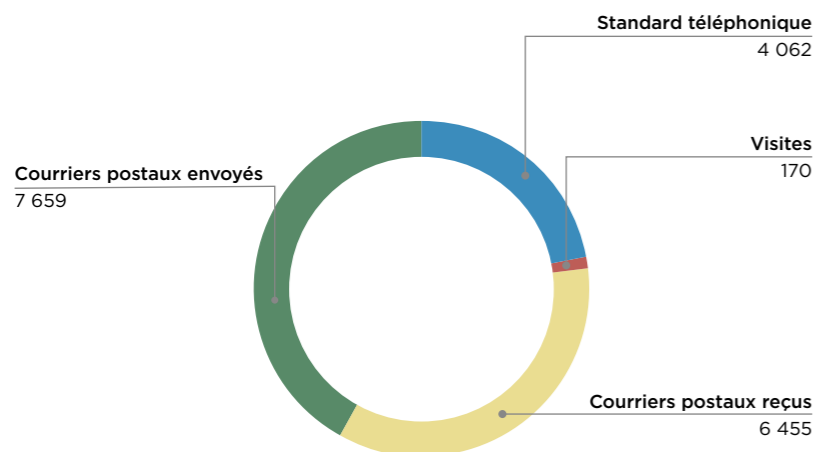
## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES



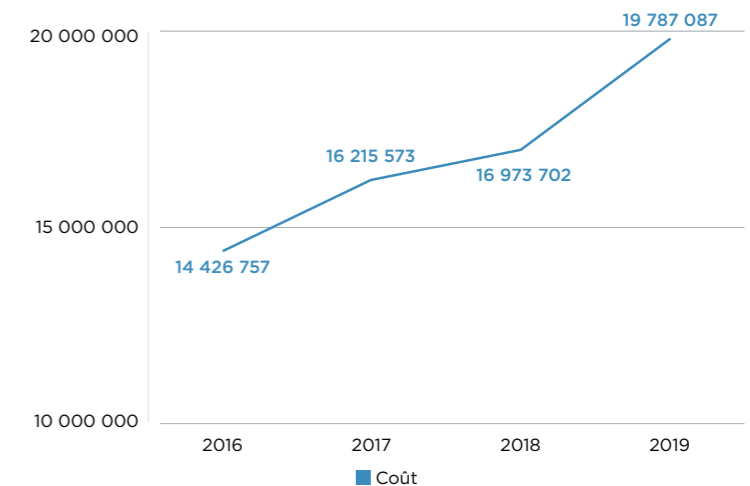
## ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR RAPPORT À 2018



## ACTIVITÉS DU BCR EN 2019



## ÉVOLUTION DU COÛT DES ALLOCATIONS



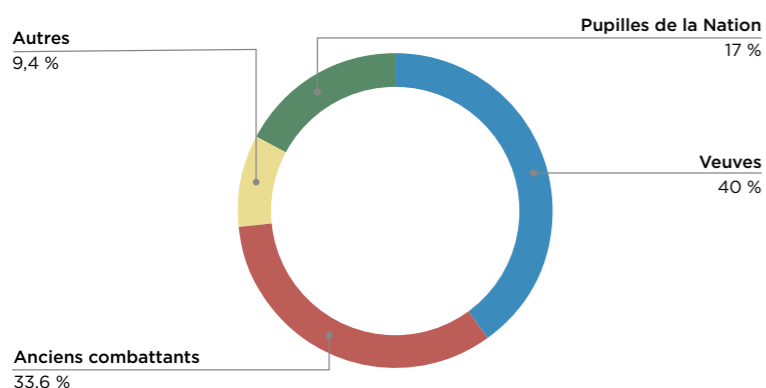


# 2. AIDER ET ACCOMPAGNER

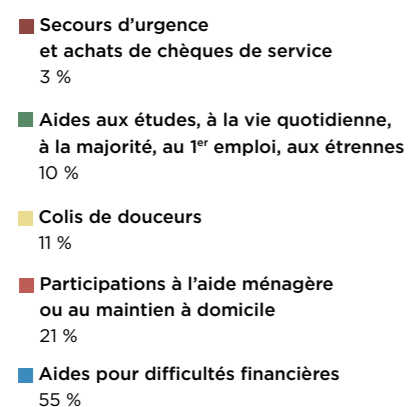


L'ONACVG présent à la Journée nationale des blessés de l'armée de Terre, à Paris.

### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE RESSORTISSANT DES AIDES FINANCIÈRES



### RÉPARTITION PAR NATURE DU NOMBRE D'AIDES



### Un soutien constant aux plus démunis des ressortissants de l'Office

L'année 2019 a permis de maintenir au niveau des années antérieures le soutien apporté aux ressortissants les plus fragiles et les plus démunis avec plus de 54 200 interventions financières.

Le rééquilibrage des aides en faveur des anciens combattants se poursuit en 2019 mais les veuves demeurent les principales bénéficiaires, avec plus de 40 % de l'ensemble du budget de solidarité. Le budget en faveur des pupilles de la Nation se maintient autour de 17 % du budget total, en raison de l'augmentation sensible du nombre de pupilles mineurs accompagnés par l'ONACVG.

Des rencontres régionales des agents de solidarité se sont déroulées à Lille, Nantes, Rennes, Marseille, Bordeaux et Lyon, renforçant l'harmonisation des pratiques entre les différents départements.

Un groupe de travail composé de directeurs, d'assistantes de service social et d'agents de solidarité des services de proximité a proposé, fin 2019, une procédure harmonisée pour l'instruction des dossiers d'aide ménagère et de maintien à domicile. Elle pourrait être généralisée à tous les services en 2020.

### La reconversion professionnelle : activité essentielle aux soldats de la 4<sup>e</sup> génération du feu

Une commission interne d'attribution des aides de reconversion, sous la présidence du chef du bureau des blessés et de la reconversion, se réunit régulièrement afin de statuer sur les aides accordées au titre de la formation et de la reconversion des ressortissants. Une référente de l'Agence de reconversion de la Défense (ARD) aide chaque semaine dans l'instruction des dossiers. Pour la moitié, l'Office vient compléter les aides de reconversion attribuées par l'ARD aux soldats quittant l'institution et pour lesquels le reste à charge est trop élevé. L'aide subsidiaire de l'Office permet ainsi de consolider le parcours de reconversion et d'éviter un abandon du projet de reconversion pour raison financière.

L'Office accompagne également tous les ressortissants souhaitant se reconverter : c'est le cas des victimes d'actes de terrorisme qui ne sont pas en mesure de reprendre leurs activités précédentes. L'Office en a aidé 25 en 2019.

Afin de professionnaliser cet accompagnement fondamental, l'ONACVG s'appuie depuis trois ans sur l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Leurs conseillers permettent à ceux qui ne savent plus vers quelle voie s'orienter de reprendre confiance en eux et en leurs capacités à se réinsérer dans la société, au travers de modules

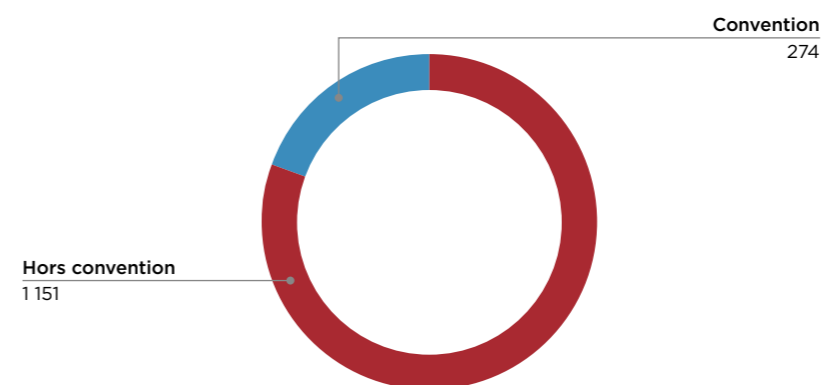
de formations spécifiques :

- Module 1 : élaboration du projet professionnel ;
- Module 2 : acquisition des techniques de recherche d'emploi ;
- Module 3 : mise en relation avec les employeurs ;
- Module 4 : accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel de création d'entreprise ;
- Module 5 : accompagnement de l'intégration en entreprise de ressortissants victimes d'un syndrome post-traumatique.

Les résultats de cet accompagnement sont spectaculaires, tant en terme de retour à l'emploi qu'en termes de choix de formations adaptées aux compétences et au bassin d'emploi des secteurs de résidence. En 2019, 22 modules ont été commandés.

Enfin, l'Office poursuit son soutien aux soldats blessés quittant l'institution, soit dans le cadre des conventions signées avec les armées, la gendarmerie et le SSA, soit hors conventions. L'Office propose aussi à ces soldats un soutien administratif et social tout au long de leur parcours de soin ou de réinsertion, essentiel lorsqu'ils sont longtemps éloignés de l'institution du fait de leur blessure physique et/ou psychologique. Les directeurs des services de proximité accomplissent dans ce domaine un travail souvent discret mais essentiel.

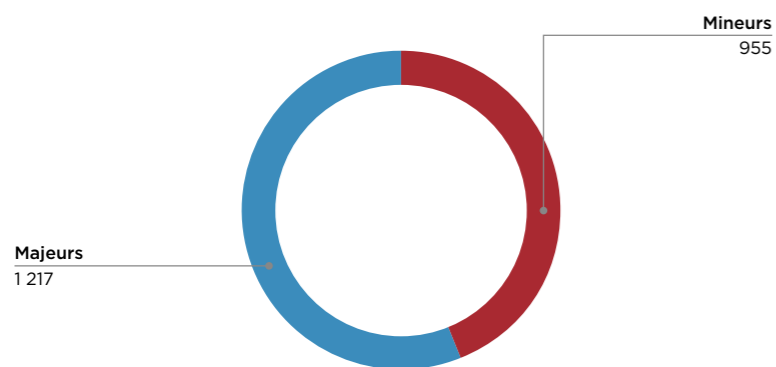
### NOMBRE DE BLESSÉS ACCOMPAGNÉS





La médaille des pupilles de la Nation.

#### NOMBRE DE PUPILLES DE LA NATION ACCOMPAGNÉS

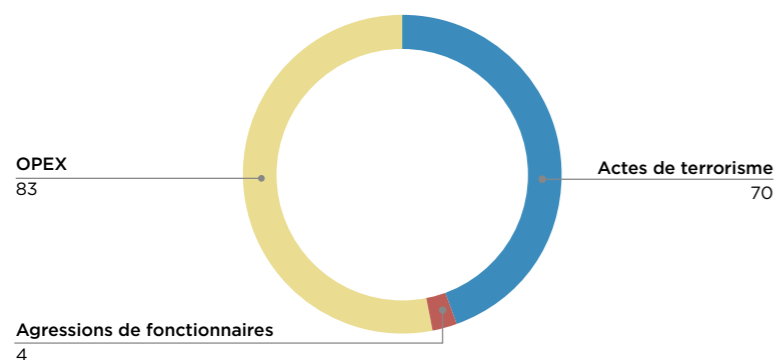


#### L'accompagnement des pupilles de la Nation : une exclusivité de l'Office

Institué par une loi de 1917, au cœur de la Première Guerre mondiale, le statut de pupille de la Nation a créé une catégorie de ressortissants unique en Europe : les enfants victimes des conflits et des actes d'agression ou de terrorisme. L'accompagnement de ces enfants a été confié à l'Office des pupilles devenu ensuite l'ONACVG. Le statut de pupille de la Nation est un statut à vie.

Le nombre d'adoptions de pupilles avait sensiblement baissé dans les années 2000 et a malheureusement connu une recrudescence majeure depuis les attentats de 2015.

#### RÉPARTITION DES NOUVELLES ADOPTIONS



Les aides financières apportées aux pupilles majeurs relèvent de l'action sociale classique de l'Office et s'adressent aux plus fragiles et aux plus isolés d'entre eux. L'accompagnement des pupilles mineurs met l'accent sur le financement de leurs études, notamment supérieures. Une aide importante est également apportée pour la vie quotidienne, lorsque les ressources du ou des parents restants sont insuffisantes. Des étrennes sont versées à tous les pupilles mineurs, ainsi qu'une aide à la majorité. En 2019, l'ensemble du budget consacré aux pupilles a atteint 4,4 M€. Une part importante est issue des dons faits au Bleuet de France.

#### Une attention toujours soutenue aux victimes de terrorisme

Au cours de l'année 2019, 4 attentats ont ajouté 23 personnes à la liste des victimes d'actes de terrorisme, accompagnées depuis 1991 par l'Office. Aujourd'hui, ce sont plus de 4 000 victimes qui sont soutenues par les services de proximité, sous le pilotage du chef du bureau des victimes d'actes de terrorisme, référent du ministère de la Justice et de la délégation interministérielle à l'aide aux victimes.

La priorité est donnée à l'adoption des enfants des victimes tuées ou gravement blessées ainsi qu'à la constitution des dossiers de pension militaire d'invalidité qui permettront aux victimes d'acquiescer le statut de ressortissant de l'Office. Par leur écoute, leurs conseils, les orientations vers les autres acteurs susceptibles d'aider les victimes, les services de proximité remplissent une mission au-delà du seul accompagnement financier éventuel.



Après 20 ans passés au service de la fonction publique territoriale, je suis arrivée à l'ONACVG en 2007 pour assurer la gestion d'un pôle financier interdépartemental. En 2010, j'ai intégré le département de la solidarité à la direction générale avec pour missions le pilotage budgétaire et social ainsi que l'harmonisation de la politique d'action sociale dans les services de proximité.

Les événements tragiques de 2015 et 2016 ont amené l'ONACVG à créer un bureau des victimes d'actes de terrorisme dont j'ai la charge depuis janvier 2019. Être référent national, c'est être en lien avec les partenaires institutionnels pour négocier, définir et organiser des actions dans le domaine de l'accompagnement des victimes. C'est aussi promouvoir l'ONACVG et valoriser les missions des acteurs de terrain que sont nos services de proximité.

Mes expériences professionnelles et ma formation en psychanalyse me permettent d'œuvrer dans ce domaine sensible. Je m'emploie à mettre au service des victimes du terrorisme les valeurs de l'Office : la reconnaissance, la solidarité, pour trouver des solutions et avancer, et la mémoire, pour qu'aucun d'entre eux ne se sente oublié. Je veux donner à chaque victime l'espoir qu'une résilience est possible. Cette résilience peut passer par un parcours de reconstruction par le sport, une reconversion professionnelle, un témoignage, un nouveau projet de vie. L'ONACVG peut les accompagner dans tous ces choix.

Voilà les valeurs qui m'animent et qui donnent tout son sens à cette belle mission de solidarité.



**Pascale Puig,**  
chefe du bureau des victimes d'actes de terrorisme



Geneviève Darrieussecq saluant les goumiers marocains.

### L'action sociale de l'ONACVG envers ses ressortissants à l'étranger

L'ONACVG intervient en faveur de tous ses ressortissants, quelle que soit leur nationalité et quel que soit leur lieu de résidence.

À l'étranger, son action passe par l'intermédiaire :

- de ses trois services en Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc ;
- des ambassades et consulats de France, pour les États qui comptent un nombre significatif de ressortissants ;
- des offices d'anciens combattants conventionnés de 11 États africains et malgaches et pour l'Office de Pondichéry.

Dans ces pays, une commission associant des fonctionnaires, des postes consulaires, des anciens

combattants et des membres de l'Assemblée des français à l'étranger, statue sur les demandes d'aides financières pour les ressortissants à l'étranger. En 2019, le montant des aides financières à l'étranger est resté stable, à hauteur de 1489 344 M€ pour 7 000 ressortissants.

Dans les pays les plus touchés par les conflits (Guinée, Mali), ces appuis peuvent prendre la forme d'aides en nature (alimentaires ou en médicaments). L'Office apporte aussi son soutien financier pour la réhabilitation des « maisons du combattant ». Particulièrement actives en Afrique, les anciens combattants ou leurs veuves peuvent y exprimer leurs besoins au travers d'associations locales, ou participer au devoir de mémoire. En 2019, c'est la maison du combattant de N'Djamena (Tchad) qui a ainsi pu être rénovée.

### La poursuite des labellisations d'EHPAD « Bleuet de France »

En 2019, trois établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) supplémentaires ont obtenu le label « Bleuet de France ».

Depuis 1999, l'Office remet ce label aux EHPAD qui le sollicitent, afin de répondre aux besoins de ses ressortissants âgés en métropole et aux Antilles. Les établissements candidats à l'obtention voient leur dossier étudié par la commission nationale du label, composée de membres du conseil d'administration de l'Office, qui émet un avis selon différents critères :

- nombre d'EHPAD d'ores et déjà labellisés dans le département (un seuil maximal étant fixé à trois) ;
- dimension sociale de l'EHPAD, selon qu'il soit ou non habilité à l'aide sociale ;
- sensibilisation de l'EHPAD aux valeurs du monde combattant (engagement à

célébrer le 8 mai et le 11 novembre en présence d'associations du monde combattant) ;

- nombre de ressortissants résidant au sein de l'EHPAD candidat ;
- qualité de l'EHPAD en terme d'hébergement et de soin.

Le réseau d'EHPAD labellisés repose sur une exigence de bien-être des ressortissants résidents.

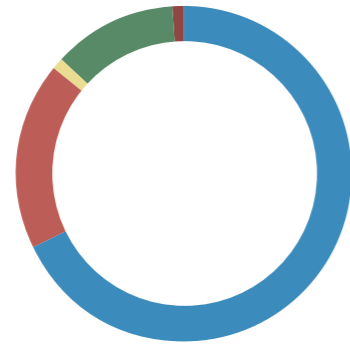
À ce jour, ce réseau comporte 132 établissements dans 82 départements. Il est animé par les directeurs de services de proximité qui participent aux conseils de la vie sociale, rencontrent les résidents et évaluent annuellement le respect par l'établissement des valeurs du label. Les dons faits au Bleuet de France permettent à l'Office de financer tout ou partie des projets d'amélioration du confort et du bien-être des résidents. En 2019, près de 12 000 € ont été consacrés à ces équipements.



## Les autres chiffres de l'action sociale

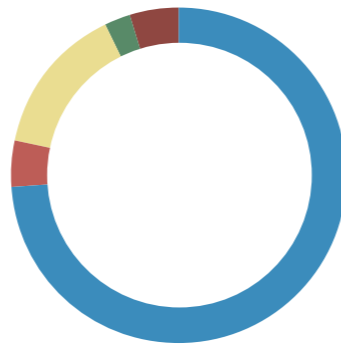
### RÉPARTITION PAR NATURE DU MONTANT DES AIDES

- Secours d'urgence et achats de chèques de service  
1 %
- Aides aux études, à la vie quotidienne, à la majorité, au 1<sup>er</sup> emploi, aux étrennes  
12 %
- Colis de douceurs  
1 %
- Participations à l'aide ménagère ou au maintien à domicile  
18 %
- Aides pour difficultés financières  
68 %

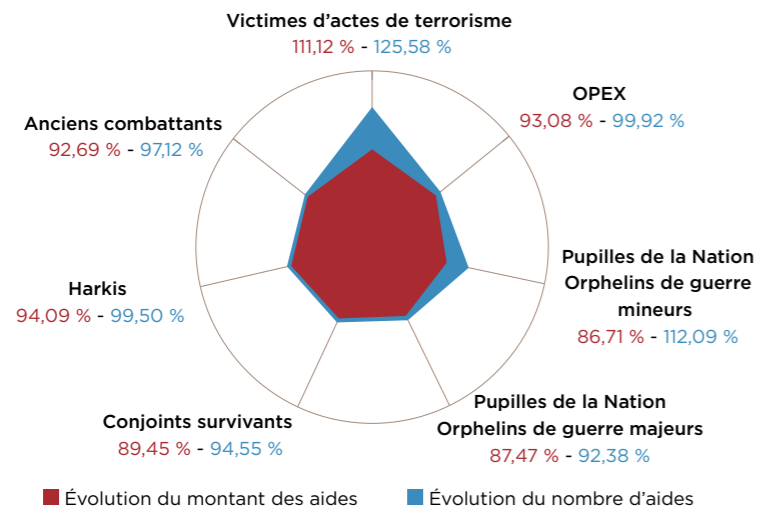


### RÉPARTITION DES INTERVENTIONS ANCIENS COMBATTANTS

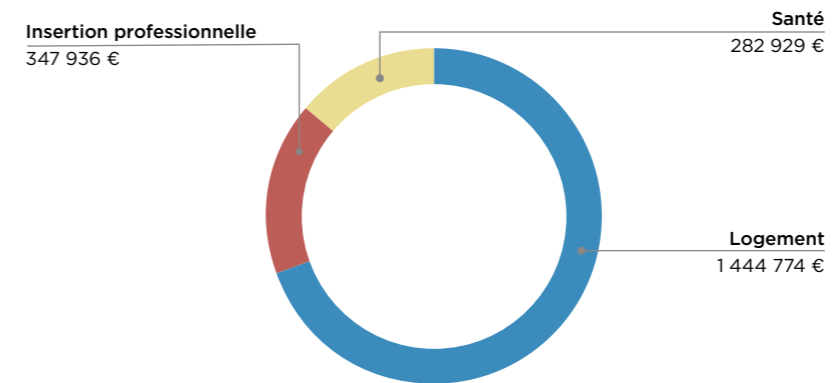
- Autres (blessés, etc.)  
840
- Dossiers de reconversion  
421
- Secours OPEX  
2 603
- Secours harkis  
791
- Secours anciens combattants  
13 299



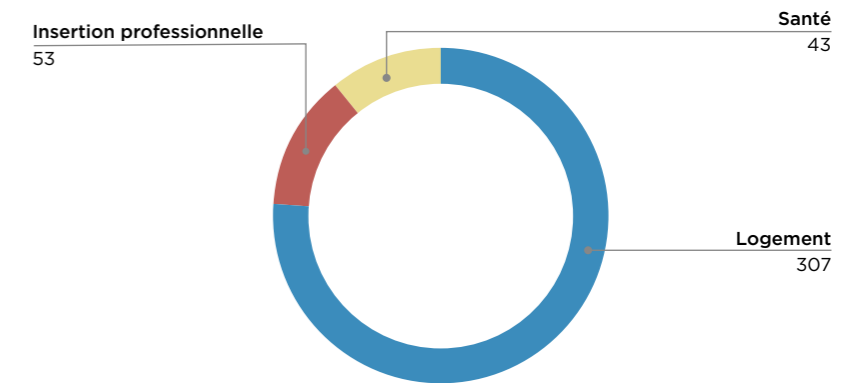
### RÉPARTITION COMPARÉE 2019/2018 DU NOMBRE D'INTERVENTIONS ET DES MONTANTS PAR CATÉGORIE DE RESSORTISSANTS



### MONTANT TOTAL DES AIDES DU FONDS DE SOLIDARITÉ HARKIS



### NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU FONDS DE SOLIDARITÉ HARKIS



Après près de 15 ans comme chargée de production dans l'audiovisuel, j'ai entrepris en 2013 une reconversion professionnelle dans les métiers du social. Je souhaitais exercer un métier combinant mon expérience professionnelle, ma capacité d'écoute et d'empathie. En 2015, j'ai obtenu le diplôme d'Assistante de service social.

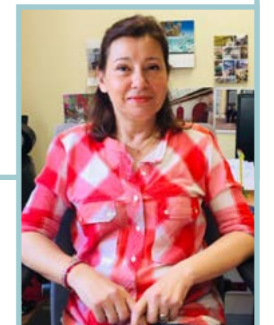
J'ai ensuite intégré l'Assistance publique-hôpitaux de Paris. Pendant 5 ans, j'ai accompagné des patients et rencontré une grande diversité de problématiques : l'assistance aux plus démunis et aux plus vulnérables, l'accompagnement social pour des personnes de tout âge et leurs familles, leur orientation et leur information pour qu'il bénéficie des dispositifs de droit commun.

En janvier 2020, j'ai rejoint la direction générale de

l'ONACVG suite à la création d'un poste pour l'étude des dossiers d'enfants de harkis. J'interviens également au service de proximité de Paris. Au-delà des missions d'accompagnement proches de celles que j'exerçais à l'hôpital, j'y ai découvert le lien fort entre solidarité et mémoire au travers de l'histoire des enfants de harkis aidés par l'Office.

Fille de pupille de la Nation et petite-fille d'une veuve d'un ancien combattant et résistant, j'ai été bercée depuis mon enfance par le nom de l'ONACVG sans vraiment savoir ce que c'était.

Aujourd'hui, assistante sociale à l'Office, les mots qui résonnent en moi sont : mémoire, solidarité et assistance.

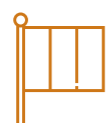


**Maya Lanfranchi,**  
Assistante sociale à la direction générale

# 3. TRANSMETTRE



Cérémonie du 75<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du camp du Struthof.



plus de **900** opérations mémorielles réalisées ou soutenues par l'ONACVG

**1318** diplômes d'honneur de porte-drapeau attribués

**11220 €** accordés pour l'achat ou la rénovation de drapeaux associatifs

## Construire une citoyenneté responsable et reconnaissante

Principal opérateur mémoriel du ministère des Armées, l'ONACVG est chargé de mettre en œuvre les orientations pluriannuelles fixées par la secrétaire d'État. Le caractère paritaire et l'ancrage territorial de l'ONACVG lui confèrent un positionnement à part entière au sein des acteurs mémoriels et pédagogiques, passerelle entre les services de l'État, les collectivités et les partenaires associatifs.

L'Office participe activement au développement de mémoires croisées, internationales et apaisées, grâce à ses services du Maroc, d'Algérie, et jusqu'en 2020 de Tunisie, ainsi que par le développement de nombreux

partenariats avec ses homologues étrangers.

L'entretien du patrimoine de pierre et l'animation des lieux de mémoire du ministère des Armées donnent lieu à une programmation, renouvelée chaque année par de nouveaux outils mis à disposition de tous pour que la mémoire serve une citoyenneté active et responsable.

Donner accès aux programmes pédagogiques et commémoratifs à l'ensemble de ses usagers et des citoyens est une des grandes missions de l'ONACVG. Conduisant ses actions au plus près des territoires, l'établissement a entamé en 2019 une réforme ambitieuse de son réseau mémoriel.

## Les concours jeunesse

### Pour le premier degré : « Les petits artistes de la mémoire »

La 13<sup>e</sup> édition du concours scolaire « Les petits artistes de la mémoire, le regard des enfants sur la Grande Guerre » a de nouveau réuni de nombreuses classes, issues de toutes les régions de France, autour de la réalisation d'un projet mémoriel retraçant le parcours d'un soldat de la Grande Guerre.

Le 1<sup>er</sup> prix 2019 a été attribué à la classe de CM1-CM2 de l'école primaire Augustin-Luciani d'Erbalonga (Haute-Corse) pour leur travail réaliste et émouvant autour d'un enfant du pays, Jean Peretti. L'œuvre propose une immersion complète dans la vie de cet homme expatrié en Algérie, trop jeune pour être mobilisé en 1914, mais incorporé en 1916 dans le 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs algériens.

Tous les élèves de la classe et leur enseignante ont été invités à Paris, pour la remise de leurs prix par le directeur de cabinet de Geneviève Darrieussecq à l'hôtel de Brienne, avant de visiter les Invalides.



Troisième prix, attribué à l'école de Brancourt-le-Grand.



« Témoignage contre l'oubli », 1<sup>er</sup> prix candidat libre lycée pour Ana Bouyer, de Vitry.

### Pour les plus grands : « Bulles de mémoire »

Ce concours de bande dessinée créé par l'ONACVG permet de mettre en évidence l'attrait de la jeunesse pour l'expression artistique au service de la transmission.

Le thème « Après la guerre : se reconstruire », portait sur la reconstruction physique et psychologique des « gueules cassées » de la Première Guerre mondiale, des rescapés des camps de concentration et des soldats blessés en OPEX. Ce sujet tissait ainsi le lien entre combattants et victimes d'hier et d'aujourd'hui.

Les lauréats nationaux de chaque catégorie ont été récompensés en participant à un séjour pédagogique en deux temps. À Paris tout d'abord, avec la remise nationale des prix et une visite du mémorial du Mont-Valérien. Puis à Lyon, avec les visites du mémorial national de la prison de Montluc et de la nécropole du Tata sénégalais de Chasseluy, suivies d'une cérémonie d'hommage aux combattants étrangers morts pour la France à la nécropole de la Doua.



**271** classes participantes au concours « Les petits artistes de la mémoire »  
**5 500** élèves



**553** bandes dessinées pour le concours « Bulles de mémoire » :  
**2 648** jeunes participants



Témoignage à quatre voix dans un lycée d'Issy-les-Moulineaux, le 14 mars 2019.

## Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie

Depuis 2018, l'ONACVG propose des outils pédagogiques innovants afin de mieux transmettre l'histoire et les mémoires de la guerre d'Algérie auprès des jeunes. L'exposition « La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ? » a déjà été présentée plus de 150 fois dans les 13 régions métropolitaines. Ce programme est accompagné d'un dispositif ambitieux alliant moyens numériques, journées académiques de formations d'enseignants, témoignages croisés en classes et collectes d'archives orales.

Ce programme a déjà touché plus de 10 000 élèves et 2 000 enseignants dans 10 académies. Il est porté et financé par de nombreux partenaires : Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT (DILCRAH), Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), Service historique de la Défense (SHD), Institut national de l'audiovisuel (INA), Caisse d'allocations familiales (CAF). Il est désormais porté par les acteurs locaux de mémoire et a joui en 2019 d'une grande visibilité dans les médias, tels que France 3 et *Le Monde*.



13 octobre 2019 : l'équipe « Aux sports jeunes citoyens ! » avant le départ des 20 km de Paris.

**M**on rôle au sein de l'ONACVG consiste à élaborer et mettre en œuvre des projets pédagogiques sur la transmission des conflits contemporains auxquels la France a participé. Je contribue également à la promotion du Bleuet de France ainsi qu'à la valorisation des nécropoles nationales. Je travaille étroitement avec le CERD-Struthof, ancien camp de concentration français et haut lieu de la mémoire nationale.

L'Alsace est une région à l'histoire singulière puisqu'elle a été particulièrement marquée par les grands conflits (guerre de 1870, Première et Seconde Guerre mondiale) et annexée deux fois. Le patrimoine mémoriel permet de proposer une grande pluralité d'actions, comme l'organisation d'une conférence sur « Le traité de Versailles et le

retour de l'Alsace à la France », et les initiatives qui ont fleuri à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de l'Alsace en 2019.

Depuis un an, je participe au déploiement du programme national « Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie », en organisant notamment une journée de formation pour les enseignants ou des séances de « témoignages croisés » d'acteurs du conflit dans des établissements scolaires. Ce dispositif suscite un véritable engouement de la part des élèves et des enseignants. Il reflète parfaitement la volonté de l'ONACVG d'être tourné vers la jeunesse.



**Perrine Léthenet,**  
coordonnatrice mémoire et communication en région Grand Est

## Programme « Aux sports jeunes citoyens ! »

Lancé en mai 2019 dans la perspective des JO 2024, ce programme permet de développer des actions sportives et pédagogiques favorisant le travail de mémoire (cf Faits marquants). En 2019, plusieurs actions ont été menées, notamment :

**ATELIER SPORT/MÉMOIRE À DRANCY, 5 SEPTEMBRE 2019**

À l'occasion d'une journée d'intégration du lycée Louise-Michel d'Épinay-sur-Seine (93) à la caserne de gendarmerie de Drancy, à proximité de l'ancien camp de transit, l'ONACVG a proposé un atelier autour de la mémoire d'Alfred Nakache, champion de natation né en Algérie et déporté parce que juif à Auschwitz-Birkenau.

## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ EXCEPTIONNELLE, 8 OCTOBRE 2019

Le 8 octobre 2019, la première Journée Défense et Citoyenneté (JDC) « Aux sports jeunes citoyens ! » s'est déroulée au CNSD, en présence de Geneviève Darrieussecq. Plusieurs jeunes ont participé à un « serious game » consacré à Georges Mandel, assassiné par la Milice en forêt de Fontainebleau.

**20 KM DE PARIS, LE 13 OCTOBRE 2019**

Pour les 20 km de Paris, une équipe de 150 jeunes a couru aux couleurs du Bleuet. Les participants ayant fait les meilleurs temps ainsi que les pupilles de la Nation inscrits ont reçu une médaille et un lot le 13 novembre à l'hôtel de Brienne des mains du directeur de cabinet de la secrétaire d'État.

### Mémoire partagée : signature d'une convention entre l'ONACVG et le VDK

Dans le cadre du partenariat entre l'ONACVG et son homologue allemand, le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK), une nouvelle convention a été signée le 16 septembre 2019 par Véronique Peaucelle-Delelis, et la secrétaire générale du VDK, Daniela Schily. Cette nouvelle étape prévoit des projets pédagogiques et mémoriels communs, tels que la poursuite de la coopération autour du concours « Bulles de mémoire », déjà décliné outre-Rhin, un travail autour des figures allemandes de la Résistance en France, ainsi qu'une rencontre de jeunes européens lors de *Peace lines*.



Véronique Peaucelle-Delelis, et la secrétaire générale du VDK, Daniela Schily, signent la convention.

### Le colloque « Passeurs et évadés dans les Pyrénées »

C'est en 2017 que ce projet prend forme pour rendre sa place à une séquence mémorielle souvent minorée, la « bataille des Pyrénées ». En 2019, un deuxième colloque est organisé à Oloron-Sainte-Marie par l'ONACVG. Au programme, des conférences, des débats et un axe pédagogique fort avec une randonnée sur un « chemin de la liberté » pour des jeunes Français et Espagnols, qui ont ensuite rencontré des témoins.

### Hommage aux combattants coloniaux et étrangers, morts pour la France en Auvergne Rhône-Alpes

L'ONACVG du Rhône a mis en lumière les parcours de 40 soldats étrangers issus des colonies inhumés à la nécropole nationale de la Doua (Villeurbanne). Ils ont été étudiés par des classes de 4 établissements scolaires de la ville, à la lumière des expositions réalisées par l'ONACVG : « Forces de la liberté » et « La Force noire ». Les jeunes ont ensuite été acteurs d'une cérémonie en présence des autorités locales et de nombreux consuls étrangers.

### Un séminaire franco-allemand en Normandie

En mars, l'ONACVG du Calvados a organisé au Havre un séminaire franco-allemand sur la vie des civils pendant les conflits, à destination des professeurs et du grand public. En partenariat avec les écoles supérieures du professorat et les universités de la région, cette rencontre, réunissant universitaires et chercheurs des deux pays, a permis de tracer des grilles de lecture et de créer des axes didactiques dans l'enseignement de la réconciliation



Les professeurs du séminaire franco-allemand organisé au Havre, en visite sur la plage d'Omaha Beach.



Animation à Oloron-Sainte-Marie autour du projet « Passeurs et évadés des Pyrénées ».



Le tata sénégalais de Chasselay.

En 2019, l'ONACVG a disposé de 400 000 € pour développer des actions pédagogiques, culturelles, scientifiques et commémoratives pour valoriser les hauts lieux de la mémoire nationale, les nécropoles et les carrés militaires.

Dans les sites disposant d'équipes dédiées, il a été possible de comptabiliser au moins 440 000 visiteurs dont 140 668 scolaires dans les hauts lieux.

### Les nécropoles nationales et carrés militaires

Les 275 nécropoles et les 2200 carrés militaires constituent souvent les dernières traces immédiatement perceptibles des conflits contemporains dans le quotidien de nombreux Français. L'Office s'attache à mettre en œuvre, selon les axes et la programmation validés par la DPMA, une valorisation de plus en plus dynamique tout en respectant la solennité des lieux.

Endroits d'hommages, les nécropoles sont aussi des espaces propices à la réflexion et à l'enseignement de la citoyenneté : à titre d'exemple, des actions pédagogiques et des cérémonies importantes ont eu lieu sur les sites de Saint-Florent, Signes, Sarrebourg ou Vassieux-en-Vercors.

### AMÉLIORATION DE LA SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION DES NÉCROPOLES ET DES CARRÉS MILITAIRES

Mis en œuvre par l'Office à la demande de la DPMA dès 2014 dans les nécropoles, cette opération a été poursuivie dans les carrés militaires, offrant au public une information adaptée, didactique et moderne.

### DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS DE MÉDIATION ET AFFIRMATION DU LIEN ENTRE LES ARMÉES ET LA NATION

Plus de 100 projets ont été mis en œuvre autour des sépultures de guerre, tels que des expositions photographiques, des conférences, des représentations théâtrales, des festivals de cinéma, des salons ou des ateliers d'écriture. Au côté des cérémonies, ces actions permettent de rendre vivants ces lieux où la mémoire des conflits contemporains se transmet.

### Les hauts lieux de la mémoire nationale

Le perfectionnement de la médiation et des activités proposées au public, ainsi qu'un effort sur la communication et le développement de nombreux partenariats ont permis de renforcer le rayonnement et la visibilité de ces sites.

À l'échelle nationale, les HLMN font partie du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains et sont, pour certains, des piliers du réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France. Ces partenariats permettent l'organisation d'événements scientifiques tels que des colloques ou des journées d'études. Aux côtés du Mémorial de la Shoah et de nombreuses institutions nationales, le CERD, le mémorial du Mont-Valérien et le mémorial national de la prison de Montluc ont ainsi développé des actions pédagogiques ambitieuses pour le séminaire des ambassadeurs de la mémoire de la Shoah, le 27 janvier 2019. Le Bleu de France a apporté un soutien essentiel à la réalisation de ce programme regroupant des jeunes de toute la France.



La nécropole et le camp de Natzweiler-Struthof.

### Le Centre européen du résistant déporté / Natzweiler-Struthof

L'année 2019 a de nouveau été placée sous le signe de l'Europe. L'obtention officielle en mars 2018 du label Patrimoine européen par les lieux de mémoire du camp du Struthof, en France et en Allemagne, engage le CERD dans de nombreuses actions à dimension internationale. Il entretient ainsi des relations bilatérales avec plusieurs institutions en charge du travail de mémoire autour de sites du système concentrationnaire nazi comme Auschwitz ou Dachau. Le Centre a soutenu des actions d'élèves qui enrichissent le Jardin de la mémoire et des droits de l'Homme à Rothau, par des prestations musicales lors des deux cérémonies annuelles.

Deux expositions ont été réalisées autour de l'art et la mémoire des camps, autour des œuvres d'Edith Kiss, juive hongroise déportée, puis d'Henri Simon, peintre prisonnier de guerre. Le développement du CERD s'exprime également par des prêts d'objets entre le Struthof et d'autres camps de concentration comme celui de Dachau.



L'exposition temporaire Edith Kiss, l'étoile et son ombre.





L'esplanade du mémorial du Mont-Valérien et la flamme de la Résistance.

### Le mémorial du Mont-Valérien (Suresnes)

En 2019, le Mont-Valérien a poursuivi son développement pédagogique, culturel et scientifique. Théâtre, conférences, expositions, projections, cérémonies et ateliers pédagogiques sont autant d'actions menées pour transmettre l'histoire de ce site et la mémoire des fusillés avec différents partenaires. Une exposition traitant de "L'année 1943 au Mont-Valérien" a également été réalisée.

Une nouvelle signalétique, directionnelle et muséographique, a été installée (cf.

page 15). Le cycle de conférences des « Rendez-vous du Mont-Valérien » continue de se développer avec le soutien de la Préfecture des Hauts-de-Seine, et a convié cette année Jean Vigreux et Dimitri Manassis, Julie Le Gac, Tristan Lecoq et Pascal Convert.

Le cycle de cinéma en plein air ainsi que les visites théâtralisées (Théâtre des Oiseaux) ont été reconduits, et une exposition temporaire consacrée à la construction de la mémoire au Mont-Valérien, des premières cérémonies dès la Libération, au mémorial de la France combattante, puis au monument aux fusillés, est en cours de réalisation.

**E**n 2016, les hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France ont été dotés d'un service pédagogique, créé pour répondre aux besoins des enseignants, et permettre le relais avec l'Éducation nationale. Ses missions varient entre médiation culturelle, communication et relations publiques : créer et coordonner les activités pédagogiques des quatre hauts lieux d'Île-de-France, renforcer les liens entre chaque site de la région, et créer des contenus (visites guidées, ateliers pédagogiques, formations et conférences). Il s'agit également d'intervenir dans les classes (préparation à la visite ou action de sensibilisation), rechercher et mettre en place des partenariats avec des institutions extérieures, et enfin maintenir les

relations avec l'Éducation nationale. Ce sont des missions variées, qui réclament de la polyvalence, et qui permettent de consolider ses compétences et d'en acquérir de nouvelles.

Transmettre les valeurs de l'ONACVG, et plus particulièrement l'histoire et la mémoire des hauts lieux, valoriser des sites emblématiques, promouvoir les valeurs de citoyenneté et d'engagement, sont des objectifs qui me semblent nécessaires, et gratifiants lorsqu'ils sont atteints.



Jenna Massieux,

responsable pédagogique et médiatrice culturelle des HLMN d'Île-de-France



La tombe du déporté inconnu, au cœur du mémorial des martyrs de la Déportation.

### Mémorial des martyrs de la Déportation (île de la Cité, Paris)

Une programmation culturelle a été élaborée pour la première fois sur ce site en 2018. Reconduite en 2019, elle a permis de proposer régulièrement des événements culturels et pédagogiques : le mémorial a par exemple accueilli dans ses murs des représentations théâtrales, autour de Primo Levi (Théâtre de l'Imprévu), ainsi que deux conférences, en partenariat avec la Ville de Paris, d'Henriette Asséo et Monique Heddebaut sur la déportation des tziganes et de Sylvie Lindeperg sur le film *Nuit et Brouillard*, d'Alain Resnais. Le nouvel espace multimédia du mémorial permet de développer des temps de projection de témoignages et d'organiser des activités pédagogiques interactives.

### Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (quai Branly, Paris)

L'année 2019 a été l'occasion d'accentuer les efforts en matière d'entretien et de maintenance. L'ONACVG assure également le secrétariat du groupe de travail, créé en 2017 et constitué par la DPMA, et la coprésidence des deux sous-groupes qui le constituent. L'un en charge de

l'étude des listes des noms qui défilent sur le monument, l'autre en charge d'étudier la mise en valeur du site, de l'histoire de la guerre d'Algérie, mais également de l'histoire des mémoires de ce conflit.



Le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



Le mémorial national de la prison de Montluc.

### Mémorial national de la prison de Montluc (Lyon)

Outre la rénovation du bâtiment d'accueil qui renouvelle les conditions de prise en charge des visiteurs, une intensification et une diversification des ateliers pédagogiques ont été menées tout au long de l'année. La coopération franco-allemande avec le mémorial du camp de Neuengamme a permis le

développement de formations à destination des enseignants français et allemands, en France et en Allemagne.

Une exposition temporaire « Morts pour la France, de la prison de Montluc à la nécropole de la Doua » a été réalisée. En parallèle, le cycle de projections en plein air s'est poursuivi avec notamment la projection dans la cour de la prison du film *L'Armée des ombres*, de Jean-Pierre Melville.

Enfin, à l'occasion de la Fête des lumières à Lyon du 8 décembre, le mémorial a présenté sur site une mise en scène sobre dans le cadre d'un partenariat avec une école d'architecture. L'artiste Nicolas Daubanes a installé une de ses œuvres à Montluc et sur le site de la nécropole nationale de Vassieux-en-Vercors.

### Mémorial des guerres en Indochine (Fréjus)

Outre les cérémonies telles que la commémoration des combats de Ninh Binh, le mémorial de Fréjus a été le théâtre d'une commémoration d'envergure autour du 65<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu, lors d'une cérémonie en présence d'anciens combattants d'Indochine et de vétérans de la bataille de Dien Bien Phu.



Le mémorial des guerres d'Indochine.

### Mémorial du débarquement de Provence (Mont-Faron, Toulon)

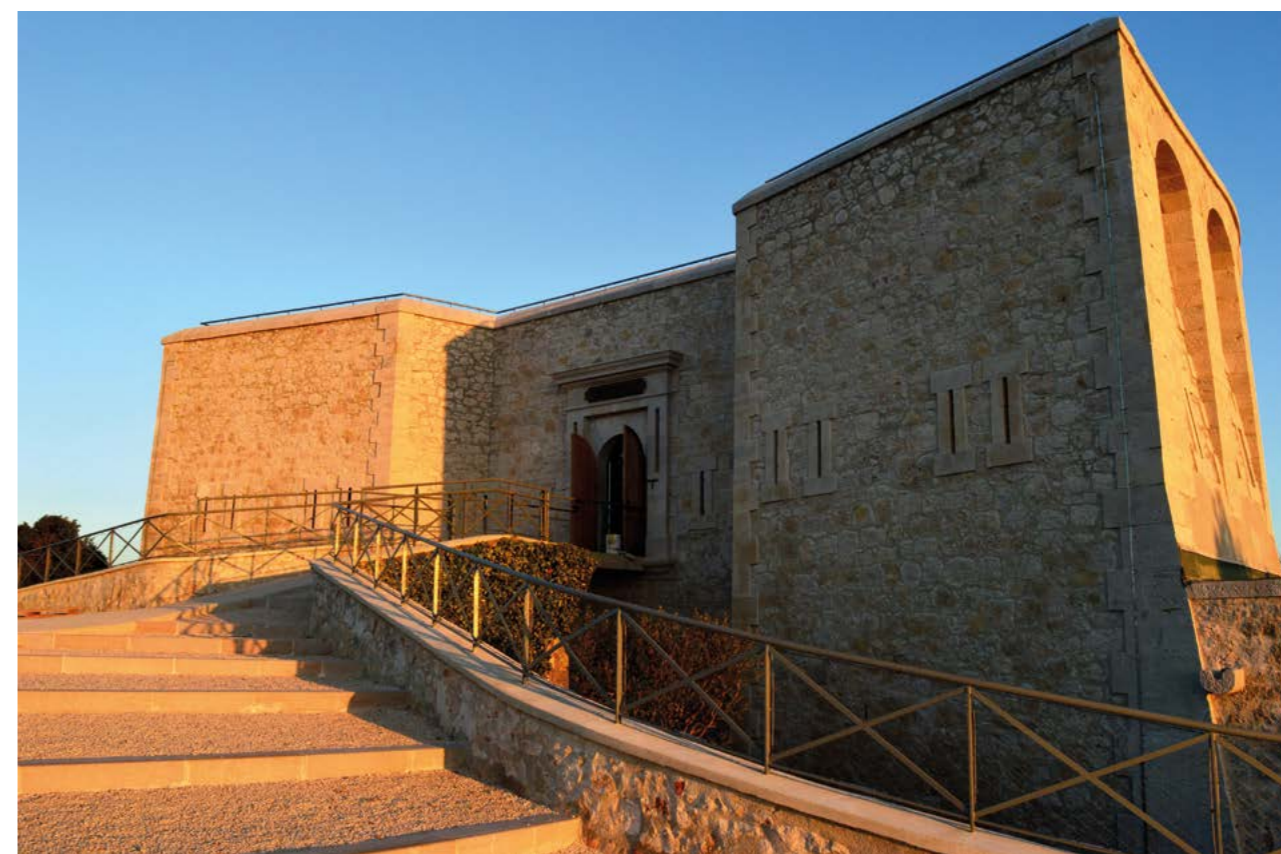
Dès la rentrée 2019, le Mont-Faron a accueilli un séminaire de 3 jours organisé par la DPMA (séminaire du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains) autour de « L'innovation numérique dans les lieux de mémoire ».

Le 14 juin, une conférence sur l'opération Bagration par Jean Lopez a été organisée et a attiré un public très nombreux. La pièce de théâtre *Le Silence de la mer*, adaptée de l'œuvre de Vercors, a aussi été proposée.

L'engagement de ce haut lieu en faveur du Bleu et des valeurs de solidarité a été renouvelé par l'organisation d'un concert avec la musique des équipages de la flotte.



Les cadets de la Défense du Var lors d'une cérémonie au Mont-Faron, le 29 mai 2019.



Le mémorial du débarquement de Provence.



## LE MAILLAGE TERRITORIAL

**Au titre de sa mission d'opérateur de la politique de reconnaissance, de réparation, de solidarité et de mémoire en faveur du monde combattant, l'ONACVG dispose d'un maillage territorial composé de 105 services de proximité, dont 3 services en Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie).**

Leurs missions sont diverses :

- dans le domaine de la **réparation**, ils sont l'échelon de proximité des ressortissants de l'Office, qu'ils sont chargés d'accueillir et d'informer sur le droit à réparation. C'est à ce titre qu'ils doivent notamment suivre et accompagner les pupilles de la Nation et les orphelins de guerre, les anciens militaires blessés en opération extérieure et les victimes d'actes de terrorisme ;
- dans le domaine de la **reconnaissance**, ils sont chargés notamment d'instruire les demandes de cartes et titres (cartes du combattant, titres de reconnaissance de la Nation, retraites du combattant, cartes d'invalidité, de stationnement, de veuves, etc.). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ils préparent les mémoires de proposition dans les ordres nationaux du monde combattant ;
- concernant les **harkis et rapatriés**, ils ont aussi le « **guichet unique** » des différents dispositifs de reconnaissance et de réparation à leur égard ;

- dans le domaine de la **solidarité**, ils sont responsables de la mise en œuvre des mesures définies par le siège dans le cadre de la politique d'action sociale de l'Office ;

- dans le domaine de la **mémoire**, leurs actions visent à transmettre les valeurs du monde combattant aux jeunes générations et à préserver le lien entre la Nation et le monde combattant. Ils sont, à ce titre, fortement mobilisés par les activités mémorielles, notamment celles organisées à l'occasion des différents cycles commémoratifs (centenaire de la Grande Guerre, 75<sup>e</sup> anniversaire des débarquements, etc.).

Placés sous la double tutelle de la directrice générale de l'ONACVG et selon les cas, des préfets (qui président les conseils départementaux de l'Office), des hauts commissaires (outre-mer) ou des ambassadeurs (au Maghreb), les directeurs de services de proximité animent un vaste réseau de partenaires associatifs et institutionnels œuvrant dans les domaines de la mémoire, de la solidarité, de la reconnaissance et de la réparation. Le directeur d'un service de proximité de l'ONACVG fait le lien entre le monde combattant et la société civile. En métropole et outre-mer, il est le conseiller du préfet pour tout ce qui touche au monde combattant et est souvent appelé à le représenter à sa demande lors des congrès ou des cérémonies patriotiques.



Cérémonie du 8 mai 2019 à Casablanca.



**105 services**  
déconcentrés

**3 services**  
en Afrique du Nord



**2,4 millions**  
de ressortissants



Le préfet de la Manche, Gérard Gavory lors d'une cérémonie en hommage aux victimes du terrorisme.



Les participants du voyage mémoriel organisé par l'ONACVG de la Drôme au Mont-Faron.

### Le rôle du préfet vis-à-vis du monde combattant

Le préfet préside le conseil départemental des anciens combattants et victimes de guerre. À ce titre, il nomme par arrêté préfectoral lors de chaque renouvellement (tous les quatre ans), les membres du deuxième et troisième collèges.

Le préfet délivre les cartes de stationnement pour les pensionnés du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Suivant les départements, il exerce un rôle plus ou moins direct en matière de partenariat avec les responsables départementaux du monde combattant (lors des congrès, assemblées

générales, cérémonies, audiences, etc.) qui ont vocation à regrouper les ressortissants de l'Office. Il est aussi le responsable de l'organisation des journées nationales commémoratives ou des cérémonies nationales d'ampleur dans son département. Si ces dernières ne sont pas uniquement destinées aux ressortissants de l'Office, dans les faits, ceux-ci en constituent la majorité des participants.

Enfin, dans les différentes séquences de communication sur les activités d'un service de proximité de l'ONACVG, le préfet peut intervenir régulièrement au cours de l'année au profit des ressortissants lors de la remise officielle de distinctions (ordres nationaux, Croix du combattant, diplômes d'honneur de porte-drapeaux...).

**D**irecteur de l'ONACVG de la Drôme depuis juin 2017, je me suis attaché à consolider les relations entre associations de ressortissants. À cette fin, j'ai organisé un voyage mémoriel qui a rassemblé de nombreux membres d'associations combattantes drômoises. L'un des objectifs était de permettre à des ressortissants n'ayant plus le loisir de voyager, de le faire à nouveau. Les participants à ce projet ont ainsi pu découvrir le camp des Milles, le Mémorial du débarquement de Provence au mont Faron, haut lieu de la mémoire nationale, la base militaire de Toulon ainsi que la ville d'Aix-en-Provence, tout en échangeant leurs expériences.

La Drôme est aussi particulièrement sensibilisée à la question du soutien aux victimes d'acte de terrorisme. Le 31 décembre 1983, elle fut frappée sur

son sol, à Tain-l'Hermitage, avec l'explosion de la rame du TGV Marseille-Paris. Un nombre important de victimes du terrorisme réside dans ce département, dont notamment une dizaine de victimes de l'attentat du musée du Bardo en Tunisie.

L'une d'entre elles, Françoise Vernet, a décidé de témoigner et de partager sa perception de ce tragique événement, survenu le 18 mars 2015. L'ONACVG s'est associé à ce travail de résilience et l'a accompagnée jusqu'à la publication de son ouvrage. Des extraits en seront désormais lus par des collégiens lors des cérémonies du 11 mars.



**Franck Tison,**  
directeur de l'ONACVG de la Drôme



Le cimetière de Mers el Kébir en Algérie.

**A**ncien officier pompier de l'armée de l'Air, j'ai quitté le service actif en 2006, après 32 ans et demi. En 2008, j'ai rejoint la réserve opérationnelle tout en postulant à l'ONACVG. En janvier 2009, j'ai pris mes fonctions de directeur du service de Polynésie française, un service atypique situé à plus de 17 000 kilomètres de Paris.

La Polynésie française est composée de 118 îles, regroupées en 5 archipels, dispersées sur 5,5 millions de km<sup>2</sup>. La Polynésie dispose d'un drapeau, d'un hymne, de ses décorations propres (ordre de Tahiti Nui), d'un gouvernement, d'une assemblée territoriale ainsi que d'un président et d'un statut d'autonomie. Si le français est la langue officielle, 44 % des habitants ont le tahitien comme langue maternelle.

Être directeur ici est humainement très enrichissant. Il s'agit de faire le lien entre l'État, le gouvernement local, les forces armées et les ressortissants. Mes missions sont variées et spécifiques pour certaines aux réalités du territoire : informer les institutions et les associations, être le garant de l'action sociale, jouer un rôle d'interface entre les ressortissants,

les professionnels de la santé et la Caisse nationale militaire de sécurité sociale.

Je participe également au rayonnement de l'ONACVG en menant des actions mémorielles communes avec les consuls honoraires d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Ces missions nécessitent réflexion et initiatives pour s'adapter aux spécificités du territoire et aider nos ressortissants les plus vulnérables.

Je m'efforce au quotidien de faire connaître l'Office par nos actions et l'accompagnement que nous offrons tant aux citoyens les plus isolés qu'aux nombreux ressortissants des OPEX. En effet, les Polynésiens ont toujours été parmi les premiers à répondre à l'appel de la Nation. Près de 600 jeunes polynésiens s'engagent dans nos armées chaque année, animés d'un fort esprit d'engagement, comme en témoignent les 15 noms des morts pour la France en OPEX présents sur le monument aux morts de Papeete.



**Philippe Leydet,**  
Directeur de l'ONACVG de Polynésie Française

**L**e service en Algérie assure des missions comparables à celles assurées par les autres services de proximité. Toutefois, elles sont accomplies dans un environnement à la fois singulier et complexe. En effet, ce sont plus de 60 000 ressortissants, souvent précarisés par un isolement géographique et social que l'Office accompagne, alors même que les actions menées doivent être réfléchies à l'aune des conséquences politiques qu'elles peuvent impliquer.

Cet état de fait nous conduit à travailler en lien étroit avec les services diplomatiques de la chancellerie. C'est là une des caractéristiques d'un service de l'ONACVG à l'étranger, et surtout en Algérie, où nos équipes se situent à la confluence de deux mondes combattants naguère antagonistes.

Ici, la question de la mémoire combattante est destinée à promouvoir une mémoire apaisée, fondée sur une recherche historique libre et consensuelle. Conformément à ce principe, il est important de mener des actions pédagogiques ouvertes à nos partenaires algériens, ainsi que de favoriser la diffusion de la recherche historique, en valorisant le dialogue entre historiens de part et d'autre de la

Méditerranée. Ce travail de fond s'inscrit sur trois dossiers principaux : la question des victimes des essais nucléaires, les disparus de la guerre d'Algérie et les archives.

Cet environnement particulier permet de mieux saisir la spécificité d'une population d'anciens combattants, dont certains, après avoir servi sous le drapeau français, peinent à trouver leur place dans la société. La question de la mémoire de la guerre d'Algérie est omniprésente chez nos partenaires algériens. De nouveaux sujets impliquant notre service émergent et renouvellent notre activité, qu'il s'agisse de l'indemnisation des populations civiles victimes de dommages physiques durant la guerre d'Algérie ou des victimes des essais nucléaires menés dans le Sahara.

Tout l'intérêt de ma mission réside dans l'adaptation de notre action à ce contexte particulier. J'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe riche de sa diversité, composée de fonctionnaires expatriés et d'agents de droit local.



**Jérôme Pédarros,**  
directeur de l'ONACVG en Algérie



Remise de la Croix du combattant.



#### CRÉDITS PHOTOS

**Couverture:** Anthony Thomas-Trophime/DICod. **Page 2:** Arnaud Karaghezian/ECPAD. **Page 3:** ONACVG. **Page 4:** Philippe Servent /Présidence de la République. **Page 5:** Erwan Rabot/SGA. **Page 6:** ONACVG. **Page 8:** ONACVG. **Page 9 :** ministère des Armées. **Page 10 :** ECPAD. **Page 12 :** ONACVG, DMD Guyane. **Page 13 :** DMD Guyane. **Page 14 :** ONACVG. **Page 15 :** Clarisse Garcia-Alice dans les villes. **Page 16 :** Présidence de la République. **Page 17:** CERD, Pascal Segrette/DICod. **Page 18 :** ONACVG. **Page 26:** ONACVG. **Page 27 :** Ch. Poissay/ONACVG. **Page 28 :** ONACVG. **Page 30:** ONACVG. **Page 31 :** ONACVG. **Page 32 :** ONACVG. **Page 33 :** CNSD. **Page 34 :** Lara Priolet/ECPAD. **Page 35:** ONACVG. **Page 36:** ONACVG. **Page 37:** Arnaud Duret. **Page 38 :** ONACVG. **Page 43:** ONACVG. **Page 46 :** ONACVG. **Page 48 :** Philippe Servent/Présidence de la République. **Page 49:** ONACVG. **Page 50:** ONACVG. **Page 51 :** EHPAD Las Peyreres (Gers). **Page 54 :** CERD. **Page 55:** ONACVG. **Page 56:** ONACVG. **Page 57:** Lara Priolet/ECPAD. **Page 58 :** ONACVG. **Page 59 :** ONACVG. **Page 60 :** ONACVG. **Page 61 :** ONACVG, Alice dans les villes (affiche). **Page 62 :** Jacques Robert. **Page 63:** Jessica Redouane/ECPAD, Arnaud Karaghezian/ECPAD. **Page 64:** Arnaud Karaghezian/ECPAD, ONACVG. **Page 65:** ONACVG. **Page 66:** ONACVG. **Page 67:** ONACVG. **Page 68 :** Service communication Avranches. **Page 69 :** ONACVG. **Page 70 :** ONACVG. **Page 71:** ONACVG. **Page 72 :** Thomas Paudeleux/ECPAD.

#### LÉGENDES

**Page 4 :** inauguration, le 11 novembre 2019, du monument aux morts pour la France en opérations extérieures. **Page 18 :** entrée de la cour d'honneur des Invalides. **Page 26 :** tombeau du déporté inconnu au mémorial du Struthof. **Page 30 :** la cour d'honneur et le dôme des Invalides. **Page 38 :** Journée d'hommage à la Résistance à la nécropole de Signes, le 28 mai 2019. **Page 66 :** la baie de Toulon vue du Mont-Faron.

**RÉDACTION-RÉALISATION**  
ONACVG

**IMPRESSION**  
Reprocolor

ISSN : 1249-495X

juin 2020

# DONNEZ AU BLEUET DE FRANCE

Mémoire

Solidarité



**OFFICE NATIONAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE**

Hôtel national des Invalides  
129, rue de Grenelle  
75700 Paris Cedex 07

[www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr)



mémoire et solidarité